



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2489
15 avril 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Poursuivre la mobilisation À bas la loi dictée par le patronat!



Après le 9 avril

**Le mouvement
contre la loi
travail**

pages 2 à 5

Migrants

**Les dirigeants
européens
coupables**

page 8

14, 15 et 16 mai

**Bientôt
la Fête de
Lutte ouvrière**

page 16

Il faut maintenir la pression sur le gouvernement !

Dans une interview au *Figaro*, Pierre Gattaz, le président du Medef, s'est plaint des quelques modifications que le gouvernement a apportées au texte de la loi El Khomri pour faire passer la pilule auprès des travailleurs. Ce monsieur veut la démolition du Code du travail sans aucun chichi.

Pendant tout le débat parlementaire, le patronat continuera donc à faire pression sur le gouvernement et à en demander plus. Car l'objectif de cette loi est de casser le cadre général donné par le Code du travail, d'autoriser chaque patron à faire ses propres règles dans son entreprise et de faciliter les licenciements.

Alors, les dizaines de milliers de salariés, d'étudiants et de lycéens qui sont redescendus dans la rue samedi 9 avril ont raison de ne rien lâcher. Même s'ils étaient moins nombreux que le 31 mars, ceux qui étaient présents montrent la seule voie pour faire reculer le gouvernement : les débrayages, les grèves et les manifestations.

Une fraction de la jeunesse scolarisée est restée mobilisée. Elle refuse que le chômage et la précarité deviennent la règle et elle a bien raison de rejeter l'avenir que lui réserve le capitalisme. Il y a aussi les occupations de places en soirée et pendant la nuit, qui s'inspirent de l'opération Nuit debout de la place de la République à Paris. Ces initiatives contribuent, à leur façon, à l'agitation.

Mais le plus déterminant, non seulement pour faire reculer Hollande et Valls sur la loi El Khomri mais pour l'avenir, c'est que les travailleurs, dans leur ensemble, retrouvent le chemin des luttes.

Pour les travailleurs, le fond du problème est là : la politique et leur vie changeront s'ils se lèvent à nouveau pour leurs intérêts, si le rapport de force entre les travailleurs et le patronat change. Car le patronat s'autorisera tout, tant qu'il ne trouvera pas face à lui la force des travailleurs organisés et conscients. C'est en cela que la mobilisation actuelle des salariés est un gage d'avenir.

Entraîner de nouveaux camarades de travail à faire grève et à manifester n'est pas facile. Le chômage et la précarité pèsent sur le moral. La politique patronale divise et isole les travailleurs. Et comme cela fait des années qu'ils ne se sont pas battus collectivement à l'échelle du pays, et plus d'années encore qu'ils n'ont pas gagné, beaucoup se sont habitués à se débrouiller individuellement.

Les confédérations syndicales ont une grande part de responsabilité dans cette situation car, depuis des années, elles ont laissé passer toutes les attaques, sans même faire entendre le point de vue et les intérêts collectifs des travailleurs. Elles ont aussi, souvent, alimenté les divisions avec une politique corporatiste. Cela a démobilisé les travailleurs et leur a fait perdre confiance en leur force collective.

La mobilisation actuelle commence à changer cela. Les manifestations n'ont entraîné qu'une fraction du monde ouvrier, mais tous ceux qui croyaient être seuls avec leur colère ont pu constater qu'ils ne le sont pas et qu'ils appartiennent au contraire à une classe qui a des intérêts communs à défendre et qui veut aussi se faire entendre.

Cette mobilisation aide d'ores et déjà les travailleurs à exprimer leurs intérêts de classe, parce qu'elle permet de dénoncer les mensonges patronaux et gouvernementaux sur la compétitivité ou sur la flexibilité, parce qu'elle renforce la conscience du monde ouvrier.

Aujourd'hui, la politique antiouvrière de Hollande saute aux yeux de la grande majorité des classes populaires. Le gouvernement, prétendument socialiste et de gauche, apparaît désormais pour ce qu'il est : un gouvernement de combat contre les travailleurs. Un gouvernement qui veut imposer ce que même Sarkozy n'a pas osé faire !

La principale faiblesse des travailleurs est de ne pas être conscients de leur force numérique et de leur force sociale. La bourgeoisie, les actionnaires et les PDG prétendent être la clé de voûte de l'économie. Or ils ne sont rien sans les travailleurs. Sans le travail de millions d'ouvriers, d'employés, de techniciens et d'ingénieurs, rien ne serait produit, pas même leurs dividendes, leurs salaires et leurs fortunes exorbitantes ! Alors oui, les travailleurs ont la force sociale d'arrêter les attaques patronales, de revendiquer leurs droits.

Il faut que le mouvement contre la loi El Khomri se poursuive et s'amplifie pour obtenir le retrait de cette loi. Et il faut que ce ne soit qu'un début, le début du réveil de la combativité ouvrière. Il faut que ce soit les premiers pas sur la voie de la reconstruction d'un rapport de force qui soit favorable aux travailleurs : un rapport de force qui nous donnera la possibilité de reprendre l'initiative contre le patronat et ses serviteurs politiques et qui force ceux-ci à en rabattre !

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		ENTREPRISES	
Nuit debout : l'ambiguïté d'un mouvement	4	Parc Disneyland	12
Pas d'austérité pour l'armée	4	Fonderies du Nord - Hazebrouk	12
Contre la loi travail, la manifestation du 9 avril	5	Emplois supprimés à la Croix-Rouge	12
À Rennes et Nantes	5	Eurostar - Paris gare du Nord	13
Baisse importante des retraites complémentaires	5	SNCF - Ateliers du Landy	13
Macron et son parti	6	Campanile Tour Eiffel	13
Primaires à gauche	6	Groupe AXA	13
Procès Xynthia	6	Conseil départemental de l'Allier	14
Délabrement des écoles à Marseille	7	Thermes de Vichy	14
Lycée Eugénie-Cotton à Montreuil	7	Chantiers STS - Saint-Nazaire	14
Collège République à Bobigny	7	Port de Marseille	14
Nos lecteurs écrivent	7	Air France : le président part	15
Grève générale à Mayotte	10	Air France DGI	15
		LA FÊTE	
		14, 15 et 16 mai	16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Loi travail : Valls jette des miettes aux étudiants, la lutte continue !

Lundi 11 avril s'est déroulé un nouvel épisode du petit jeu politique autour de la loi travail. Après avoir reçu les syndicats d'étudiants et de lycéens, le Premier ministre Valls a annoncé un saupoudrage de mesurètes en direction de la jeunesse scolarisée. Les organisations de jeunes, tout en prenant note des propositions gouvernementales, n'en ont pas moins maintenu leur appel à lutter pour le retrait total de la loi travail.

Du point de vue du gouvernement, les mesures annoncées ont le triple avantage de ne rien coûter au patronat, de ne rien changer à la loi travail et de faire croire à une avancée en direction des jeunes. La seule qui aurait pu écorner les profits patronaux, la prétendue surtaxation des CDD, sera soumise à la négociation, c'est-à-dire à l'accord préalable des patrons.

Ces derniers ont quand même joué leur partie, et leurs représentants ont crié comme si on les menait à l'abattoir. Les différents responsables politiques ont également participé au spectacle, ceux de gauche parlant de compromis acceptable sur la loi travail, ceux de droite affirmant que le gouvernement vidait la loi de sa substance. De leur côté, la plupart des médias n'ont rien fait pour clarifier les choses, mettant volontairement l'accent sur les aspects secondaires du mouvement, les accrochages avec la police d'une part, les Nuit debout d'autre part.

Tout cela contribue à fabriquer un rideau de fumée pour cacher l'essentiel, c'est-à-dire l'attaque frontale contre la classe ouvrière contenue dans la loi travail. L'objectif principal de la loi El Khomri est de permettre à chaque patron de faire sa propre loi dans son entreprise, de se soustraire

aux contraintes légales en termes d'horaires, de salaires, de conditions de travail, de licenciements, en leur donnant les moyens de négocier sur tout, à tout moment, en position de force, quasiment individuellement avec chaque salarié. L'application de la loi travail induirait non seulement une dégradation immédiate de la situation des travailleurs mais aussi un retour en arrière sur des droits conquis en près de deux siècles de luttes : ils se sont battus pour imposer collectivement des limites à leur exploitation, limites qui ont été inscrites dans la loi et donc rendues obligatoires pour tous les patrons, sur tout le territoire.

C'est cela que la loi travail voudrait abolir, et c'est



La manifestation du 9 avril à Grenoble.

bien pourquoi des centaines de milliers de travailleurs sont descendus dans la rue. C'est aussi pour cela que les étudiants et les lycéens manifestent, car défendre les droits collectifs c'est se battre pour leur avenir, et souvent leur présent, de travailleurs.

Le gouvernement, bien secondé par les médias, a choisi de ne

retenir du mouvement que la contestation venant de la jeunesse, minimisant ou même passant sous silence la mobilisation des travailleurs contre la loi El Khomri. Cela lui permet de faire mine de dialoguer, en faisant quelques amonnes ne concernant que les jeunes et en ne disant rien sur le reste. L'important pour lui est de faire

passer tranquillement ce qui intéresse les patrons au premier chef, la remise en cause du Code du travail. En continuant à participer à toutes les initiatives, en préparant la journée du 28 avril, en en faisant une étape vers une mobilisation toujours plus profonde, les travailleurs et la jeunesse peuvent le démentir.

Paul Galois

La mise en scène du patronat

À chaque geste du gouvernement pour tenter de mieux faire passer le projet de loi El Khomri, le Medef et la CGPME, l'organisation patronale représentant les petites et moyennes entreprises, ne cessent de crier qu'on les égorge.

Après que le texte a été débattu en commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Pierre Gattaz, le président du Medef, a réussi le tour de force de le présenter désormais comme un cadeau fait aux syndicats, alors qu'il laisse les mains libres au patronat dans tous les domaines. « La loi El Khomri a été

réorientée pour renforcer les syndicats dans les très petites entreprises », a-t-il déclaré, prenant prétexte de l'obligation de recourir au syndicat pour négocier un accord dans les petites entreprises. « Nous ne sommes pas d'accord pour avoir des syndicats à tous les étages. Tant qu'on aura des syndicats comme la CGT

et FO, politisés et obnubilés par la lutte de classe, on ne s'en sortira pas. » Comme si les patrons ne savaient pas trouver des syndicalistes prêts à signer, quitte à leur faire le chantage à la fermeture de l'entreprise!

La CGPME n'a pas été en reste. À peine le gouvernement avait-il annoncé son projet de taxer davantage les CDD, dans l'espoir d'amadouer les syndicats étudiants, qu'elle s'indignait : « C'est un coup de poignard dans le dos des entreprises. » Le Medef lui a emboîté le pas pour

affirmer que « taxer ne crée pas d'emplois », comme si les milliards déversés sur le patronat en avaient créé !

Les organisations patronales menacent maintenant de claquer la porte des négociations avec les syndicats sur l'assurance chômage. Mais tout cela est une mise en scène. Les dirigeants patronaux savent bien en effet que la loi El Khomri a été écrite pour eux, et l'on pourrait même dire par eux, tellement elle reprend les propositions du Medef.

Daniel Mescla

AGENDA

Fête régionale de Lutte ouvrière

TRÉLAZÉ

Fête départementale du Maine-et-Loire

Samedi 23 avril à partir de 16h

Salle Louis-Aragon, rue Joseph-Barra



Lisez la revue

Lutte de classe

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 174 - avril 2016

Le 45^e congrès de Lutte ouvrière

- 2015-2016 : menaces de krach et soubresauts de la crise de l'économie capitaliste
- Situation internationale
- Situation intérieure
- Discussion sur les textes d'orientation
- Interventions des groupes invités (extraits)
- En conclusion

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

Nuit debout : l'ambiguïté d'un mouvement

Les initiatives Nuit debout ont commencé à Paris dans la foulée de la journée de mobilisation du 31 mars contre la loi travail, quand des manifestants ont décidé d'occuper la place de la République. Depuis, des centaines et parfois quelques milliers de personnes viennent débattre, tenir des assemblées générales, écouter des conférences, suivre des projections de films contestataires, discuter entre elles...

D'autres villes ont vu apparaître des initiatives du même genre. Et si la place de la République a été évacuée par la police à plusieurs reprises, cela n'a pas stoppé les rassemblements qui ont à chaque fois repris le soir même.

Ces occupations ont eu un succès médiatique, même s'il s'agit toujours de mobilisations au bout du compte modestes, ne serait-ce qu'au regard des autres mobilisations contre la loi travail qui ont, elles, entraîné des centaines de milliers de personnes, des manifestations de la jeunesse à celles organisées par les confédérations syndicales, en passant par tous les débrayages et manifestations qui ont eu lieu dans de nombreuses entreprises.

Nuit debout rassemble pour l'instant essentiellement des enseignants, des universitaires, des intermittents du spectacle, des jeunes étudiants et lycéens. Un de ses initiateurs, François Ruffin, réalisateur du film *Merçi patron*, a lui-même décrit les participants en disant : « *Les occupants de la place de la République appartiennent grosso modo à la même classe que moi, cela dit sans aucun mépris ni jugement : la petite bourgeoisie intellectuelle, à précarité variable.* » Ce milieu, indigné par la

politique du gouvernement sur la loi travail comme sur bien d'autres sujets, est venu se joindre au mouvement existant et, à sa manière, il contribue ainsi à alimenter le climat de contestation contre le projet gouvernemental, et c'est tant mieux.

Du rejet des partis traditionnels... à celui de toute politique ?

Mais ces rassemblements véhiculent aussi des idées qui, elles, ne vont pas dans le sens des intérêts des travailleurs. Au-delà de la diversité des sujets de débats, qui vont de la loi travail à l'état d'urgence, en passant par l'écologie ou encore la réécriture de la Constitution, les principes revendiqués par les participants de Nuit debout sont le rejet des partis, des organisations et, sous prétexte de recherche de nouveauté, jusqu'au rejet de toute référence politique. Dans les débats de Nuit debout, il est de règle de taire toute appartenance à un parti et mal vu d'afficher des idées politiques précises. Si l'on y parle de changer la société, c'est en disant que, sur ce plan, ce serait à chacun de tout réinventer.

Or, si on comprend l'écœurement suscité par les partis qui se sont succédé au pouvoir ou ceux qui rêvent d'y accéder pour



gouverner dans le sens des intérêts capitalistes, l'idée d'organisation et de parti est au contraire fondamentale pour les exploités. La bourgeoisie a tous les partis à son service, les travailleurs aucun. Rejeter l'idée de parti en elle-même revient à s'opposer à ce que les exploités se donnent leur propre parti pour défendre leurs intérêts politiques.

Ces principes antiorganisations et antipolitiques ne menacent en rien la domination de la bourgeoisie qui, elle, domine la société à travers ses réseaux, ses organisations patronales, son État et même son économie. Mais, de plus, ils ne menacent même pas la caste politique actuelle. Les politiciens les plus usés savent s'adapter aux formulations dénonçant le « système » et les partis. Des dirigeants écologistes aux dirigeants socialistes plus ou moins frondeurs, en passant par Jean-Luc Mélenchon ou Pierre Laurent, tous sont venus faire un petit tour, voire plus, à Nuit debout, pour laisser entendre que ce mouvement rejoint leurs idées. Même Nathalie Kosciusko-Morizet du parti Les

Républicains n'a pas été gênée de déclarer qu'« *il faut aller place de la République* » pour y rencontrer « *une génération qui se pose des questions* » et qui manifeste « *son insatisfaction vis-à-vis de la forme actuelle de la politique* »... toute prête à dire que tout cela fait partie de ses préoccupations.

Ne pas recycler le réformisme

Si un mouvement comme Nuit debout devenait massif, en restant sur la base de cet apolitisme, il ne pourrait engendrer que des courants réformistes qui apparaîtraient ou seraient présentés comme nouveaux, mais qui ne feraient que recycler le vieux jeu des partis politiques bourgeois. L'histoire du mouvement des Indignés en Espagne en 2011, qui a mobilisé des masses importantes et a débouché sur la création du nouveau parti réformiste Podemos actuellement en train de négocier sa participation au gouvernement espagnol, est une leçon à retenir.

En fait, le mouvement Nuit debout ne s'adresse pas essentiellement

aux travailleurs, qui ne peuvent pas y participer en restant le jour sur leur lieu de travail et en passant la nuit sur quelque place pour débattre de sujets les plus divers. C'est à partir de leur entreprise, de leur quartier, que les travailleurs peuvent se mobiliser, s'organiser, faire grève et commencer à modifier le rapport de force en leur faveur, contre le patronat et le gouvernement.

En même temps, il faudra faire émerger le parti qui manque aux exploités ; un parti capable de représenter leurs intérêts communs, c'est à dire justement leurs intérêts politiques. Il faudra que ce soit un parti qui ne se compromette pas dans le ronron politicien et ses manœuvres, qui soit capable de fixer des objectifs de lutte et de contribuer à mener les luttes ouvrières au maximum de leurs possibilités. Un parti ouvrier digne de ce nom, qui prépare un véritable changement de société, une révolution sociale, ne pourra être qu'un parti communiste révolutionnaire.

Pierre Royan

À voir sur le site de Lutte ouvrière

www.lutte-ouvriere.org

Syriza, Podemos... quelles perspectives pour les « gauches radicales » ?

La vidéo de l'exposé du Cercle Léon Trotsky du vendredi 8 avril 2016

Budget : pas d'austérité pour l'armée

À la sortie d'un conseil de défense, Hollande a annoncé que 600 millions d'euros supplémentaires viendront s'ajouter l'an prochain aux 32 milliards initialement prévus pour le budget militaire. Ces sommes sont destinées à financer des recrutements et des équipements commandés pour les opérations extérieures en cours, en Irak ou en Afrique.

Hollande continue

d'adopter la pose martiale qui lui avait permis pour un temps de remonter dans les sondages. Mais cette politique lui permet aussi de justifier une importante augmentation des moyens consacrés à l'armée. Le total des promesses présidentielles devrait permettre aux militaires de bénéficier de trois milliards d'euros supplémentaires dans les prochaines années. Cet argent alimentera aussi au

passage les marchands de canons et autres vendeurs de technologies militaires.

Dans cette période où les économies budgétaires restent à l'ordre du jour, pour trouver ces milliards la recette de Hollande est toute trouvée : supprimer davantage de lits dans les hôpitaux ou fermer encore plus de classes dans les écoles !

Stéphane Fort



9 avril : dans la rue contre la loi travail

Après le 9 et le 31 mars, le samedi 9 avril près de 200 défilés ont eu lieu dans toute la France pour dénoncer la loi El Khomri. Bien que le nombre des manifestants soit en baisse, par centaines de milliers, des travailleurs continuent de se mobiliser.

C'était la première manifestation organisée un week-end. Le choix du samedi peut permettre de se mobiliser sans se mettre en grève, ou encore d'aller manifester en famille. D'un autre côté, il rend plus difficile aux travailleurs d'une même entreprise de se regrouper et d'entraîner les indécis. Au bout du compte, la mobilisation a été deux fois plus faible que celle du 9 mars. Mais cela fait tout de même beaucoup de monde, au moins 120 000 personnes si on prend les chiffres les plus bas annoncés par la police. À Paris, celle-ci a annoncé avoir compté près de 20 000 personnes, alors qu'elle en comptait un peu moins de 30 000 le 31 mars.

Il y avait moins de lycéens et d'étudiants dans les cortèges, en général. Mais il faut prendre en compte le fait que, pour deux zones scolaires sur trois, le 9 avril tombait en période de vacances de printemps.

Les médias ont surtout

mis en avant les heurts entre une toute petite partie des manifestants et la police, en tout cas bien plus que les slogans et les pancartes des manifestants. La police, en s'affichant tout près des manifestations, s'est souvent comportée à la limite de la provocation, cherchant les occasions d'intervenir de façon musclée. Tout cela fait l'affaire du gouvernement, qui peut dénoncer les casseurs et donner l'image de manifestations violentes, en espérant ainsi dissuader certains de manifester.

Mais le gouvernement n'en a pas fini avec la mobilisation ! Les confédérations syndicales ont annoncé une autre journée de mobilisation le jeudi 28 avril, qui doit devenir un objectif pour tous les militants du mouvement. Et d'ici cette date, dans les zones où les établissements scolaires ne sont pas fermés à cause des congés, il y aura encore d'autres mobilisations de la jeunesse.

P. R.



Rennes : la police sème le désordre

Malgré les vacances scolaires, la manifestation du 9 avril à Rennes a réuni près de 5 000 personnes. Il y avait bien sûr moins de lycéens et d'étudiants, mais en revanche beaucoup de salariés venus de nombreuses entreprises, et une part significative de nouveaux manifestants pour qui il était plus facile de venir un samedi.

Ils n'ont pas été découragés par les descriptions des manifestations précédentes par la presse locale, outrancièrement focalisées sur la violence, elle-même largement liée au comportement des forces de l'ordre qui s'ingéniaient à semer le désordre.

Le préfet, avec le soutien de la maire socialiste, avait mobilisé des renforts de police sous prétexte d'éviter les incidents et de préserver ce qu'ils appellent l'hyper-centre de la ville, avec ses commerces, mais où se trouvent aussi la place de la Mairie et celle du Parlement, lieux traditionnels de rassemblements populaires.

Cette police ne s'est pas contentée de protéger la

zone concernée. Elle est allée au contact des manifestants, n'hésitant pas à envoyer des groupes de combat casqués et matraque à la main au cœur du cortège. Elle a aussi tiré des grenades à l'aveugle sur le cortège, celles-ci explosant au hasard parmi des manifestants situés à 300 mètres des tirs. En explosant, des grenades ont brûlé des vêtements et bien sûr noyé les manifestants sous les gaz, les obligeant à se disperser. Ces tirs auraient pu tomber sur des enfants, nombreux dans ce cortège familial.

La police a aussi chargé violemment des manifestants qui n'avaient rien de menaçant pour elle. Quoi qu'en dise le préfet, ces charges ont provoqué de

nombreuses blessures.

Dispersée plusieurs fois par les interventions de la police, la manifestation s'est à chaque fois reformée pour aller au bout du parcours et continuer à dénoncer le projet de loi. Les agissements de la police n'ont réussi qu'à faire grandir la colère contre le gouvernement et ses sbires.

Dans ces conditions, il n'y a pas à s'étonner si quelques centaines de jeunes n'ont pas voulu en rester là et sont repartis en manifestation vers le centre-ville pour répondre aux provocations policières.

Les incidents provoqués par la police ont permis aux médias locaux de parler encore une fois de la violence des manifestants et de justifier les choix du préfet. Une campagne qui ne suffira pas à décourager ceux qui sont décidés à lutter pour imposer le retrait du projet de loi.

Correspondant LO

Nantes : pendant les vacances, la lutte continue

Alors qu'ils sont en vacances scolaires, les lycéens et étudiants de Nantes continuent à se mobiliser en allant s'adresser aux habitants. Devant les commerces, les marchés et les restaurants d'entreprise, les discussions sur la loi travail vont ainsi bon train. La semaine durant, les distributions de tracts ont permis de démontrer que leur colère contre le projet de loi était partagée par bien des travailleurs.

Ils se sont également permis de faire plusieurs pieds de nez au gouvernement et au patronat en investissant tour à tour le siège du

Medef de Loire-Atlantique et le château des ducs de Bretagne. Leur banderole, «*Les travailleur-euse-s d'aujourd'hui et de demain disent stop*», a été déployée en haut des remparts et ils ont chanté bien fort leur détermination face à un gouvernement décidé à imposer une dégradation des conditions de vie et de travail.

En se mettant toujours plus au service des patrons, le gouvernement sème des graines de révoltes qui comptent dans les luttes d'aujourd'hui... et qui compteront dans celles de demain.

Correspondant LO

Retraites complémentaires : pensions peau de chagrin

Le Conseil d'orientation des retraites (COR) a étudié les conséquences de l'accord sur les régimes de retraites complémentaires conclu en octobre 2015 entre le patronat et plusieurs syndicats, la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC. Il confirme que l'accord aboutit à une baisse des pensions pour tous les salariés qui

partiront dès qu'ils pourront le faire à taux plein dans le régime de base. En effet, à partir de 2019, une décote de 10 % s'appliquera sur leur retraite complémentaire. Cette minoration s'appliquera pendant trois années, et jusqu'à 67 ans maximum. Si l'on veut l'éviter, il faudra continuer à travailler plus longtemps.

Mais les retraites baisseront même pour ceux qui retarderont ainsi leur départ, car bien d'autres mesures ont été établies en défaveur des futurs retraités. Dès 2016, et au moins jusqu'en 2018, la revalorisation des pensions sera inférieure d'un point au taux de l'inflation, et elle interviendra plus tard dans l'année, le

1^{er} novembre au lieu du 1^{er} avril. Le rendement des cotisations sera revu à la baisse, ce qui signifie concrètement qu'en cotisant autant on touchera moins de retraite.

Le gouvernement socialiste et les syndicats complices ont présenté ces attaques contre les salariés et les retraités comme indispensables

pour sauver les régimes de retraite en déficit, et ont fait une fois de plus le chantage au non-versement des pensions. Ce devrait pourtant être au seul patronat de payer sur ses profits en assurant un revenu décent aux vieux travailleurs qui l'ont enrichi toute leur vie durant.

Daniel Mescla

Macron et son parti : vieilles idées et ambitions politiciennes

Devant un public qui lui était tout acquis, Macron a annoncé le 6 avril le lancement d'un nouveau mouvement politique, En marche, pour, dit-il, « rassembler des bonnes volontés de droite et de gauche » et « dépasser les blocages de la France ».

Manuel Valls a réagi en déclarant qu'il serait absurde de vouloir effacer le clivage entre gauche et droite. Voilà qui ne manque pas de piquant, de la part de celui qui proposait de renoncer à la référence au socialisme jugée dépassée ou anachronique.

En fait, Valls et Macron se préoccupent l'un et l'autre de préparer la suite de leur carrière politique, chacun ayant ses ambitions et ses calculs. Ils sont d'autant plus concurrents qu'ils se disputent le même électoral à droite, en direction duquel ils multiplient les

gestes et œillades. Avant Macron, Valls s'était aussi illustré par ses déclarations d'amour à l'égard des entreprises.

Le patronat regarde d'un œil intéressé cette compétition. Après l'annonce de Macron, Gattaz a déclaré avoir été touché par cette initiative qu'il estime rafraîchissante.

Il est bien difficile de prédire qui gagnera ce duel entre membres d'un même gouvernement. D'autant qu'il n'est pas sûr qu'ils seront sur les rangs pour la présidentielle de 2017. Peut-être visent-ils une échéance ultérieure.

Mais ce qui apparaît évident, c'est que l'un et l'autre ont fait le calcul que les sièges se gagnent en séduisant l'électorat de droite.

Serge Fauveau

Primaires à gauche : tous derrière Hollande ?

Samedi 9 avril, le conseil national du PS a voté à l'unanimité une résolution en faveur d'une primaire à gauche pour la désignation de la candidature à l'élection présidentielle. « Avec une seule condition a toutefois précisé Cambadélis, le premier secrétaire du PS, que tout le monde soit derrière le gagnant », c'est-à-dire derrière Hollande si celui-ci se présentait et parvenait à s'imposer.

C'est le souhait déclaré de ce dirigeant socialiste. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, tant le discrédit de Hollande est profond, y compris au sein du PS où les candidats se bousculent au portillon. De Marie-Noëlle Lienemann à Montebourg et aux frondeurs, en passant par Benoît Hamon, tous veulent profiter de l'impopularité du gouvernement Hollande-Valls pour se propulser sur le devant de la scène.

Europe écologie-Les Verts a réagi en accueillant « avec intérêt le principe d'une primaire de la gauche » et en précisant que sa décision finale interviendrait au mois de juin. Mais l'une de ses représentantes a tenu à déclarer : « Nous

n'avons jamais engagé le parti sur un soutien éventuel à François Hollande. » Le dirigeant du Parti communiste, Pierre Laurent, a déclaré, quant à lui, que l'opération de recyclage du président sortant serait une autre façon de tuer la primaire.

En voie de se transformer en une opération visant à aligner toute la gauche derrière Hollande, cette primaire a donc finalement assez peu de chances de se tenir. Mais toutes les discussions autour de cette question auront servi à focaliser l'attention des électeurs de gauche sur la nécessité de s'unir face à la droite pour 2017. Cette perspective conduit à soutenir, comme en 2012, le candidat socialiste, Hollande ou un autre qui ne vaudra pas mieux. Et que cela se fasse dès le premier tour ou seulement au deuxième ne fait pas tellement de différence.

Une telle politique, comme cela a été amplement vérifié, ne peut amener à rien d'autre qu'à soutenir un serviteur zélé de la bourgeoisie et du patronat. Les travailleurs n'ont rien à en attendre.

Aline Urbain



SUD VENDEE INFO

Procès Xynthia : les principaux responsables n'ont pas comparu

Les inondations de la tempête Xynthia avaient tué 29 personnes à La Faute-sur-Mer en Vendée dans la nuit du 27 au 28 février 2010, et 53 au total en France. En décembre 2014, le maire de la ville avait été condamné à quatre ans de prison ferme pour s'être opposé à l'instauration d'un plan de prévention des risques d'inondation.

La première adjointe, accusée d'avoir signé des permis de construire irréguliers, sachant qu'ils étaient en zone inondable, « par appât du gain » d'après les termes du parquet, avait été condamnée à deux ans ferme et 75 000 euros d'amende, et le fils de celle-ci, agent immobilier, à dix-huit mois ferme. Mais toutes ces peines de prison ferme viennent d'être annulées par la cour d'appel de Poitiers.

« C'est ignoble » ; « On laissera les maires demain bâtir en zone inondable », ont réagi à juste titre des familles de victimes dans la presse. Les entreprises qui, en première instance, avaient été jugées coupables d'enrichissement par des ventes en zone inondable, ainsi que les élus qui leur étaient liés, convaincus de conflit d'intérêt, c'est-à-dire d'avoir favorisé ces entreprises détenues par des proches, ont même été relaxés. Seul le maire a été condamné à de la prison avec sursis.

Mais, comme souvent, les responsabilités les plus grandes incombaient à des

personnes qui n'étaient même pas dans le box des accusés. En se limitant au cas de La Faute-sur-Mer, où les élus locaux étaient mis en cause pour leur rôle direct, le procès en première instance comme celui en appel évitait de juger sur le fond les responsables d'économies criminelles en matière de prévention. Cela aurait impliqué jusqu'aux dirigeants politiques qui, au plus haut niveau, ont réduit les moyens des services de l'Équipement, qui ont laissé l'entretien des digues à la charge des collectivités locales. Cela peut être parfois des communes pauvres comme dans le nord de la Charente-Maritime, ou encore des agriculteurs qui se sont trouvés propriétaires d'une digue.

Quant au motif de la nouvelle condamnation du maire de La Faute-sur-Mer, le refus d'un plan de prévention, il devrait être invoqué à bien plus forte raison vis-à-vis des responsables nationaux. Car les services de l'État, sans même parler de l'entretien des digues, n'avaient pas même entrepris un réel

inventaire des digues existantes, de leur hauteur, des seuils de submersion de chacune, des hauteurs de marées à partir desquelles elles seraient submergées. Pour cette raison, même une fois les chiffres de hauteur de la mer (résultat combiné des coefficients de marées et des effets barométriques) annoncés par les services météo, les habitants n'ont pas pu être avertis que leur habitation allait être engloutie. C'est cela aussi qui est criminel, à une époque où les GPS permettent d'effectuer très simplement de tels relevés et où le principal problème n'est pas technique mais, celui des moyens humains affectés à ces tâches.

Cinq ans après Xynthia, en juillet 2015, un rapport sénatorial révélait que, sur 76 km de digues sur lesquels des travaux avaient été programmés après la catastrophe, seuls 8 km avaient été réalisés, en en faisant supporter les coûts aux collectivités locales.

Non seulement le dernier procès peut à juste titre être ressenti comme une insulte par les familles des victimes, mais tout aussi insultant pour les morts est le fait que les mesures élémentaires de prévention nécessaires pour empêcher de telles catastrophes dans l'avenir se font toujours attendre.

David Louvois

Poitou-Charentes : du rififi au PS

Ségolène Royal, l'ex-présidente de la région Poitou-Charentes, a menacé de porter plainte pour « attaques diffamatoires », à la suite d'un audit accusateur contre la mauvaise gestion financière de cette région. « 132 millions de retards de paiement, emprunts toxiques dont 56 millions à risque, épargne quasi nulle, etc. », les qualificatifs peu flatteurs

défilent.

Que ces accusations soient vraies ou fausses, l'avenir le dira peut-être. Mais le plus drôle est que c'est Alain Rousset, président PS de la nouvelle grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, qui a fait appel pour cet audit au cabinet Ernst & Young, auquel Ségolène Royal elle-même s'était

adressée en 2006 après son élection à la présidence de la région ; un des rapporteurs de la commission des finances qui a relevé des « points noirs » est lui aussi au Parti socialiste.

Des crabes, il n'y en a pas que le long de la côte Atlantique. Le PS local a réussi à en composer un panier bien garni.

N.S.

Prud'hommes : l'État condamné

Mercredi 6 avril, neuf plaignants ont fait condamner l'État parce qu'ils avaient dû attendre des années pour obtenir un jugement des prud'hommes. Il devra leur verser de 1 600 à 6 600 euros. C'est une victoire : 300 autres affaires de ce type devraient être jugées d'ici juin et la facture pour l'État pourrait s'élever au moins à 1,2 million d'euros.

Depuis des années, celui-ci se refuse à donner des moyens à la justice prud'homale : il faut deux fois plus de temps en moyenne pour y obtenir justice que devant un autre tribunal. Dans certains départements c'est encore pire : à Bobigny par exemple, l'un des tribunaux les plus mal lotis, il n'y a plus qu'un seul juge

départiteur au lieu de trois, qui n'assure plus que huit audiences par mois au lieu de 22 auparavant. Pierre Bouaziz, parlant au nom du Syndicat des Avocats de France, s'est indigné : « Dans certains conseils des prud'hommes, il n'y a même plus de papier pour recevoir les fax, qui sont débanchés. » Des travailleurs licenciés abusivement attendent deux à trois ans pour obtenir réparation. Quand l'entreprise fait appel, la décision peut encore être repoussée de plusieurs années.

Après cela, gouvernement et patronat osent prétendre que la crainte des prud'hommes empêche les patrons d'embaucher !

Aline Urbain

Poissy : le médecin imaginaire

Le maire Les Républicains de Poissy, Karl Olive, a envoyé une lettre aux médecins de la ville pour les « sensibiliser davantage à l'impact des arrêts de travail sur la collectivité » et les inviter « à faire preuve d'une vigilance accrue » sur le sujet. Il y aurait, à son goût, trop d'arrêts de travail parmi les employés de la commune.

Renseignements pris, il n'y en a pas plus à Poissy qu'ailleurs et dix-huit médecins de la ville ont signé une lettre ouverte de protestation, engageant poliment le maire à se mêler de ce qui le regarde et, au cas où il y aurait vraiment plus d'arrêts maladie parmi son personnel, à se demander pourquoi.

En fait, le maire, qui a été journaliste et aide-communicant pour footballeurs, s'y entend en publicité. Il reste très discret sur les coupes budgétaires du conseil départemental dirigé par LR, dont il est vice-président. En revanche, il s'est présenté il y a quelques mois en champion de la lutte contre la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, mais seulement les plus récentes, celles décidées sous gouvernance socialiste.

Aujourd'hui il est engagé dans la recherche de

certaines économies, plutôt celles dont la population la plus pauvre et les agents de la ville feront les frais, car il continue à se porter acquéreur sans discuter des terrains ou bâtiments dont l'usine PSA de Poissy veut se débarrasser. Et il sait que sa démagogie antifonctionnaires et antimalades imaginaires ira droit au cœur de son électorat, tout en faisant diversion. Il prétend qu'il y a 250 fonctionnaires municipaux en trop, et il a monté voilà peu un plan d'incitation au départ doté d'un pécule pouvant aller jusqu'à 80 000 euros.

Il a présenté le budget de la ville comme un « budget 2016 de combat ». Avec une diminution des subventions de 10 à 15 % selon les associations et un budget du centre communal d'action sociale en baisse, on voit contre qui est dirigé le combat.

Correspondant LO

Paris 16^e : les riches protègent leur ghetto

Depuis que la mairie de Paris a décidé d'installer un centre d'hébergement provisoire pour SDF à l'orée du bois de Boulogne, dans le très bourgeois 16^e arrondissement de Paris, une partie de ses habitants ne décolère pas.

Lors d'une réunion de concertation avec la mairie de Paris organisée il y a un mois, des insultes et des propos orduriers ont été proférés. Une pétition contre le projet a recueilli plus de 50 000 signatures et plus d'une vingtaine d'associations de riverains se sont mobilisées pour faire interdire la construction projetée. Sont mises en avant la défense du patrimoine et l'écologie, le bois de Boulogne étant un site classé. Même le panneau



Le centre pour SDF, en projet.

du permis de construire a été vandalisé deux fois !

Les plus hypocrites font mine de se soucier du bien-être des SDF qui, paraît-il, ne se sentiraient pas à leur place dans cet environnement de riches, et il y aurait en effet de quoi. Mais la plupart disent clairement qu'ils ne veulent pas de pauvres chez eux. Ils y sont assez bien parvenus car cet arrondissement, pourtant le plus riche de Paris, n'accueille que 20 places d'hébergement

d'urgence, contre 682 par exemple dans le 13^e.

Pour défendre ses administrés, le maire du 16^e, Claude Goasguen, a expliqué au *Parisien* qu'« avec ses paroisses et ses très nombreuses actions de bénévolat, notre arrondissement fait preuve de beaucoup de générosité », autrement dit la charité et les dames patronnesses.

Les riches ont vraiment tous les culots. C'est même à ça qu'on les reconnaît.

Jacques Le Gall

Les radars : un nouveau jackpot

Le gouvernement prévoit de déléguer à des sociétés privées la conduite des voitures équipées de radars embarqués. Cela permettrait de multiplier les contrôles, ces voitures ne circulant actuellement qu'une heure par jour en moyenne, faute de policiers ou de gendarmes pour les conduire.

Ce serait l'occasion de confier au privé une mission lucrative, comme le

fait l'État dans de nombreux domaines. Villepin avait déjà confié en 2006 les autoroutes à des sociétés privées, ce qui a conduit à une augmentation régulière du tarif des péages et... des profits des sociétés gestionnaires.

Les fourrières ont, elles aussi, souvent été confiées à des opérateurs privés. En 2015, le tarif de l'enlèvement d'un véhicule par la fourrière a augmenté

à Paris, passant de 116 à 150 euros. À partir du 18 avril, l'examen du Code de la route sera confié à des sociétés privées, sous prétexte de réduire le temps d'attente après un échec au permis de conduire.

L'État distribue des pactoles à des entreprises dont le seul objectif est de s'en mettre plein les poches, avec un minimum d'investissements.

Hélène Comte

Fil rouge

États-Unis : 32 ans de prison... pour rien

Aux États-Unis, un condamné vient d'être innocenté après avoir été emprisonné pendant 32 ans. En 2015, 149 condamnés à la peine capitale qui attendaient leur exécution dans le couloir de la mort ont retrouvé la liberté, des preuves de leur innocence ayant été apportées après coup.

Une association américaine qui se bat contre les erreurs judiciaires estime qu'il y aurait entre 2,3 et 5 % d'innocents dans les prisons américaines. Ce n'est pas seulement à cause d'erreurs judiciaires, mais surtout parce que le système américain du « plaidier-coupable » amène des innocents à s'accuser, par crainte d'une peine bien plus lourde en cas de procès.

La barbarie existe dans cet État qui se

présente comme un modèle de civilisation.

Des conseillers mal dégrossis

Le conseil de prud'hommes de Paris a bien reconnu que licencier un salarié, en l'occurrence un coiffeur, pour un jour d'absence, était abusif. En revanche, il a blanchi sa patronne pour les propos homophobes qu'elle avait tenus. Elle avait en effet dit : « Je ne le sens pas ce mec. C'est un PD, ils font tous des coups de p... ». Les conseillers ont considéré qu'il était normal en effet qu'elle le traite de « PD » car « il est reconnu que les salons de coiffure emploient régulièrement des personnes homosexuelles [...] sans que cela pose problème ».

L'article L.1132-1 du Code du travail dit pourtant qu'aucune personne ne peut faire l'objet d'une mesure discriminatoire en raison de ses mœurs ou de

son orientation sexuelle. Mais chez les gros bourgeois antédiluviens, les préjugés ont la peau dure.

Le Guen nous enfume

Jean-Marie Le Guen, secrétaire d'État aux relations avec le Parlement, a appelé lundi 11 avril à l'ouverture d'un débat sur la fin de la prohibition du cannabis. La ficelle est grosse. Reparler de la libéralisation ou non du cannabis permettrait de lancer un faux débat au sein de la jeunesse, en la détournant de la contestation de la loi travail. Qui sait, faire mine d'être favorable à cette libéralisation permettrait même d'espérer, faute de mieux, se redonner un vrai-faux visage de gauche.

Cette manœuvre tordue a-t-elle quelque chance de succès ? On peut en douter et même se demander si, pour la sortir de son cerveau, Le Guen n'aurait pas un peu trop fumé la moquette.

Drame des migrants : les dirigeants européens coupables

« Aujourd'hui est décisif : soit nous traversons cette frontière au risque de mourir, soit nous mourons en Grèce. Nous en avons assez des résolutions à répétition de l'Union européenne. » C'est ce qu'a déclaré à des journalistes l'un des cinq cents migrants qui ont tenté de forcer la frontière entre la Grèce et la Macédoine, dimanche 10 avril, à proximité du camp d'Idomeni. Pour les empêcher de passer, la police macédonienne a usé de gaz lacrymogènes et, selon plusieurs médecins, de balles en caoutchouc, blessant 250 à 300 personnes, y compris des enfants en bas âge.

Cette déclaration résume le désespoir de ces femmes et de ces hommes victimes de l'inique politique des dirigeants européens. Depuis la fin février, des dizaines de milliers de réfugiés se heurtent aux frontières désormais doublées de barbelés, sur la route des Balkans, entre la Grèce et l'Europe du Nord. La majorité d'entre eux sont bloqués dans des camps au nord de la Grèce. À Idomeni, entre 10 et 15 000 personnes survivent dans des conditions sordides, sous des tentes individuelles, quasiment sans électricité, avec moins de 150 toilettes, une vingtaine de douches, un ravitaillement insuffisant et un nombre infime de médecins.

D'autres réfugiés sont coincés en Macédoine, en Serbie ou en Croatie, empêchés de poursuivre leur route vers l'Allemagne, où beaucoup sont attendus par des proches. Ils s'entassent dans des camps plus sordides encore comme celui de Tabanovce, au nord de la

Macédoine.

Les gouvernements des États balkaniques, confrontés tant à la crise économique qu'à la « crise migratoire », sont devenus les gardes-frontières de la riche Europe. Les autorités macédoniennes ont décrété l'état d'urgence, ce qui ne peut qu'exacerber les violences policières et alimenter un climat d'hostilité vis-à-vis des migrants. En Bulgarie, pays frontalier à la fois de la Turquie et de la Grèce, la télévision a diffusé des images montrant des migrants arrêtés et ligotés par des milices privées. Devant le tollé, le Premier ministre Boïko Borissov a dénoncé des « dérapages ». Mais quelques jours plus tôt, il en avait appelé à la coopération de la population frontalière, tandis que le chef de la police décernait des certificats de mérite à des civils arrêtant des migrants.

Dans les Balkans comme presque partout en Europe, et pas seulement à l'est, les politiciens au pouvoir sont



Des migrants contre les policiers à la frontière de la Macédoine.

prêts à jouer sur la peur des migrants pour tenter de gagner des voix.

Après les violences d'Idomeni, le Premier ministre grec Tsipras a dénoncé le comportement honteux et indigne de l'Europe et des autorités macédoniennes face à l'assaut désespéré des migrants. C'est juste, mais l'indignation de Tsipras serait plus crédible s'il n'avait pas accepté lui-même de faire le sale travail pour les pays riches de l'Union européenne.

Ainsi, le 4 avril, un bateau grec renvoyait de force 202 migrants depuis les îles grecques. C'était la mise en œuvre pratique des accords de la honte conclus quinze jours auparavant entre

l'Union européenne et la Turquie. Ces accords prévoient le renvoi vers ce pays de tous les migrants qui ne peuvent prétendre à l'asile politique en Europe. Ces accords ont rendu encore plus désespérante la situation des Afghans, des Pakistanais ou des Iraniens mais aussi celle de nombreux Irakiens ou même de Syriens qui ont fui une situation dramatique dans leur pays.

Après cette mesure odieuse, qui a choqué beaucoup de Grecs, le gouvernement Tsipras a annoncé la suspension temporaire de ces retours forcés. Faute de traducteurs ou des experts du droit d'asile promis par les dirigeants de l'Union européenne, la Grèce est

incapable de traiter les milliers de demandes déposées dans le pays et donc même de faire le tri entre les chanceux qui pourront rester en Europe et les malheureux qui seront renvoyés vers l'enfer qu'ils ont fui.

Que Tsipras se résolve ou pas à se salir les mains, les véritables responsables de cette tragédie humanitaire sont les principaux dirigeants européens, les Hollande, Cameron ou Merkel, non seulement pour leur politique indigne vis-à-vis des migrants mais parce que leurs interventions au Moyen-Orient sont en grande partie responsables du drame que vit cette région.

Xavier Lachau

Pays-Bas : référendum contre l'Union européenne

Mercredi 6 avril a eu lieu aux Pays-Bas un référendum portant sur l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine. La participation n'a été que d'un peu plus de 30 %, mais le « non » l'a emporté, avec 61 % des suffrages exprimés.

L'accord prévoit notamment la création d'une zone de libre-échange entre l'Union européenne et l'Ukraine. Après avoir été signé à Bruxelles, il doit être ratifié par les Parlements de tous les pays européens. Aux Pays-Bas, un blog marqué à l'extrême droite a réussi à obtenir l'organisation d'un référendum consultatif en rassemblant près de 450 000 signatures sur une pétition.

L'initiative a été soutenue par une coalition hétéroclite allant du PVV, le principal parti d'extrême droite néerlandais, à des partis de gauche se définissant comme antiaustéritaires. Mais, durant la campagne,

c'est l'extrême droite qui a donné le ton, agitant la peur du développement de l'immigration en provenance d'Ukraine et saisissant cette occasion pour dénoncer l'Union européenne dans son ensemble comme responsable de la crise.

Le gouvernement néerlandais ayant fait campagne pour le « oui », le référendum a aussi été l'occasion pour les électeurs d'affirmer leur rejet de sa politique. Car la coalition de travaillistes et de libéraux qui dirige le pays depuis plusieurs années a multiplié les mesures antiouvrières : recul de l'âge de la retraite, baisse des allocations chômage, gel des salaires des fonctionnaires...



Manifestation pour le Non.

Le résultat du référendum est à la mesure de son impopularité.

Quelle que soit la diversité politique de ceux qui ont appelé à voter non, et même si ce référendum n'aura peut-être aucune conséquence

pratique, ce sont les courants les plus nationalistes qui en sortent renforcés. Geert Wilders, dirigeant du PVV, en apparaît comme le principal vainqueur. Et, ailleurs en Europe, toute l'extrême droite a salué ce résultat.

Cela n'annonce rien de bon pour les classes populaires. En rejetant la responsabilité de l'aggravation du sort de la population sur l'Union européenne, les partis d'extrême droite contribuent à en masquer les vrais responsables, les capitalistes. Si tous les gouvernements européens font reculer les conditions de vie des travailleurs, ce n'est pas pour obéir à Bruxelles mais parce qu'ils sont fondamentalement au service du patronat. Et, dans l'Union européenne ou en dehors de celle-ci, c'est à lui que les travailleurs auront à s'affronter pour défendre leurs conditions de vie. Tous ceux qui masquent cette réalité contribuent à affaiblir la conscience des travailleurs, donc leur force collective.

Claire Dunois

Tchad: les élections passent, Idriss Déby reste

Le résultat final de l'élection présidentielle qui a eu lieu au Tchad le dimanche 10 avril ne fait guère de doute. C'est Idriss Déby, le président actuel, qui devrait être élu. Depuis vingt-six ans qu'il règne sur le pays, il a pu bénéficier du soutien sans faille des gouvernements français et cela va certainement continuer.

Quatre dirigeants de l'opposition croupissent depuis plus d'un mois en prison pour avoir appelé à manifester contre son cinquième mandat et lui avoir demandé de retirer sa candidature. Les syndicats ont organisé une grève générale le 25 mars, pour exiger leur libération mais aussi

le paiement régulier des salaires et des arriérés. Elle a été largement suivie. Une marche de protestation a eu lieu quatre jours plus tard. La colère contre ces arrestations arbitraires s'est mêlée à l'indignation suscitée par le viol en février d'une lycéenne de 16 ans, Zouhoua, par les fils de trois

généralistes et d'un ministre. Les lycéens s'étaient alors rassemblés pour protester, jusqu'à ce que la police ouvre le feu à balles réelles, faisant un mort et plusieurs blessés. Toute une partie de la population se révolte contre l'impunité absolue de la caste dirigeante mais celle-ci a le moyen d'empêcher que cela se traduise dans les urnes.

Les ressources du pays, à commencer par le pétrole exploité par des compagnies américaines, sont détournées au profit d'Idriss Déby et de son clan. Le directeur des douanes du pays était

ainsi jusqu'en octobre dernier le frère cadet d'Idriss Déby. Il fut alors démis de ses fonctions, mais le directeur du journal *Le Haut Parleur*, qui avait dénoncé sa corruption, fut auparavant arrêté et torturé. Pendant ce temps, la population n'a ni eau potable ni électricité, et vit dans la misère. Les prix augmentent et les salaires ne sont souvent pas payés.

Le gouvernement français, protecteur du régime, reste très discret sur les crimes de la dictature tchadienne. Lorsque François Hollande est venu à N'Djaména, la capitale du Tchad,

ce n'était pas pour parler des droits de l'homme mais pour y installer l'état-major de la force Barkhane, ces troupes françaises qui interviennent dans cinq pays du Sahel contre les groupes djihadistes et ont pris le relais de l'intervention française au Mali.

Le Tchad est en effet le principal allié de la France sur le plan militaire dans cette région du monde. Son armée a été l'auxiliaire le plus efficace de l'armée française au Mali et le sera peut-être demain en Libye. On ne fâche pas un tel allié!

Daniel Mescla

États-Unis : banque qui vole un boeuf, paye un oeuf

La banque d'affaires américaine Goldman Sachs a écopé lundi 14 avril d'une amende de 5 milliards d'euros pour ses manœuvres illicites dans l'affaire des subprimes, en 2008. Elle est la dernière des grandes banques américaines impliquées dans ce scandale à avoir négocié un compromis avec l'État américain, pour solde de tout compte.

Ces banques, gratin de la finance et collectrices des bas de laine de la bourgeoisie aux États-Unis et au-delà, avaient mis en place la spéculation sur l'immobilier. Puis, sentant le vent tourner, elles s'étaient débarrassées avant le krach des titres pourris qu'elles avaient elles-mêmes fabriqués. Mieux, ou pire suivant le point de vue, les grandes banques avaient vendu ces titres à des gogos, entreprises, institutions ou particuliers, leur en disant monts et merveilles, alors qu'elles-mêmes pariaient sur leur effondrement. Ainsi elles vendaient sciemment du poison sous le nom de confiture.

Le krach de 2008, entamé

par la crise des subprimes, manqua d'emporter le système financier mondial, entraîna une récession économique, ruina des millions de personnes aux États-Unis, enfonça un peu plus l'ensemble du système capitaliste dans la crise. Mais les banques en question en tirèrent un confortable profit. Elles en profitèrent même pour racheter quelques concurrents malheureux. Cette magnifique spéculation, conclue par une concentration du capital et un enrichissement des plus riches, se fit sous le contrôle et avec l'aide indispensable des pouvoirs publics. Ces derniers mirent en effet des milliers de milliards de

dollars à la disposition des banquiers pour combler les trous, relancer la machine, remplacer le capital évaporé.

Après avoir volé au secours des voleurs, les politiciens furent bien obligés de prétendre prendre des mesures pour les punir et les empêcher de recommencer. On vit ainsi en France un Sarkozy, président de la République, se dire pendant quelques semaines ennemi de la finance. Aux États-Unis cela prit la forme de plaintes en justice qui se terminent aujourd'hui sur ces compromis à quelques milliards de dollars.

Pour ce vol à grande échelle, les banques américaines auront écopé de 110 milliards de dollars d'amendes, alors qu'elles ont engrangé 700 milliards de dollars de profits depuis 2007. De plus une partie de ces amendes sont déductibles des impôts. Elle n'est pas belle, la vie?

Paul Galois

Hiroshima: les fleurs de John Kerry... à 140 000 victimes

À l'occasion de la rencontre entre les ministres des Affaires étrangères du G7, le représentant de la diplomatie américaine John Kerry s'est rendu le 11 avril au parc de la Paix d'Hiroshima pour y déposer une gerbe de fleurs devant le mémorial aux victimes de la bombe atomique.

Au Musée de la bombe, Kerry a rempli le livre d'or, rappelant la nécessité de mettre un terme à la menace des armes nucléaires et de tout faire pour éviter la guerre. De sa part, le cynisme est total. Fraîchement arrivé de Kaboul,

après avoir fait étape en Irak, pour atterrir sur une base américaine au Japon, il joue pleinement son rôle pour défendre la présence de l'armée américaine partout dans le monde et les multiples guerres menées par un impérialisme qui détient le plus grand arsenal nucléaire de la planète.

71 ans après avoir fait tué 140 000 personnes à Hiroshima et réitéré le crime trois jours plus tard à Nagasaki, son représentant John Kerry n'a toujours aucun remords.

Gilles Boti



Hiroshima après la bombe.

Maroc: homophobie légalisée

Après avoir été arrêtés et condamnés, les deux homosexuels qui avaient subi une violente agression le 9 mars dernier à Beni Mellal, au Maroc, ont finalement été remis en liberté le 11 avril.

Dans ce pays, la loi condamne les actes homosexuels, et les agressions homophobes ne sont pas systématiquement réprimées.

Ces dernières années les médias se sont fait l'écho de plusieurs condamnations d'homosexuels, comme en décembre 2014, lorsque les deux membres d'un couple ont été arrêtés lors

d'un contrôle routier, puis condamnés respectivement à un an et six mois de prison. En 2015, deux homosexuels qui s'étaient embrassés sur une place publique très touristique de Rabat ont été condamnés à de la prison ferme pour «outrage public à la pudeur». Deux autres peines de prison ont été prononcées alors que les

victimes avaient été arrêtées dans un lieu privé. Comme le soulignent les associations, les aveux des victimes sont bien souvent extorqués par intimidation et sous la pression des policiers, et surtout en dehors de la présence d'avocats.

L'affaire de Beni Mellal ne peut que soulever l'indignation. Le couple a été violemment agressé dans son lit par plusieurs personnes et une vidéo a été postée sur les réseaux sociaux. En dehors de plusieurs associations connues pour

défendre le droit de chacun à vivre librement, ni le gouvernement ni le roi Mohammed VI n'ont alors réagi. Et pour cause, car ni ce gouvernement ni le précédent n'ont retiré du Code pénal le fait que l'homosexualité soit considérée comme un crime. La loi rend passible d'amende et de prison ferme «*quiconque commet un acte impudique ou contre nature avec un individu de son sexe*» ou «*quiconque, par son état de nudité volontaire ou par l'obscénité de ses gestes ou de ses actes,*

commet un outrage public à la pudeur».

L'homosexualité n'est plus vraiment un tabou au Maroc, l'opinion commence à évoluer et une association, Aswat, défend les droits des homosexuels. Elle fait partie des treize organisations qui ont exigé dans un communiqué la libération immédiate des deux homosexuels de Beni Mellal et l'ouverture d'une enquête contre le groupe d'agresseurs.

Leur combat ne fait certainement que commencer.

Malika Fares

Mayotte : grève générale pour l'égalité réelle

Depuis le 30 mars, la grève s'étend parmi les travailleurs de Mayotte. L'intersyndicale qui a lancé le mouvement réclame l'égalité réelle avec la métropole, en particulier pour les allocations familiales, des retraites décentes, l'application du Code du travail national et, concernant les fonctionnaires, l'alignement de leur salaire sur celui pratiqué à La Réunion.

Archipel de 230 000 habitants situé dans l'océan Indien, Mayotte est devenue en 2011 un département français, normalement à l'égal de tous les autres. Mais cinq ans après, les droits des travailleurs mahorais sont toujours à la traîne. À titre d'exemple, le montant du RSA représente aujourd'hui moins de la moitié de celui versé en métropole, et le rattrapage n'est prévu que sur une très longue période.

Par contre, « quand il s'agit de nous imposer des devoirs, l'État n'y va pas de manière progressive. Toute la population s'est soulevée récemment contre les pressions fiscales », a dénoncé le secrétaire général de la CGT à Mayotte.

La création depuis deux mois d'un secrétariat d'État à l'Égalité réelle par Hollande et Valls ne peut sonner que comme une provocation pour ceux dont les droits sont rognés par ce même pouvoir, pour tous ceux qui n'ont pas d'emploi, en particulier les 40 % de moins de 30 ans.

Mayotte avait déjà été le théâtre en 2011 d'importantes grèves et manifestations pour contester la vie chère, au point de bloquer la vie économique de l'île. C'est un blocage de cet ordre que les grévistes imposent à présent. Lancée en novembre dernier, la mobilisation avait été suspendue pour cause d'instauration de l'état d'urgence... à 8 000 kilomètres de Paris. Ce sont les protestations contre la loi travail qui ont à nouveau mis en mouvement les travailleurs mahorais,



à l'unisson des manifestations en France le 31 mars, puis dès le 1^{er} avril, sur leur revendication d'égalité.

L'activité à Mamoudzou, la principale ville de l'île, qui a vu se dérouler plusieurs manifestations la première semaine de la grève, tourne au ralenti. Les grévistes ont autorisé la réouverture des magasins dimanche 10 avril pour que la population, craignant les pénuries, puisse se ravitailler. Les barrages routiers se sont généralisés le lendemain dans toute l'île. Quand la police en démantèle, ils se reforment tout de suite après.

Face au préfet et au gouvernement qui font jusqu'à présent la sourde oreille aux revendications des grévistes, le mouvement dure et se renforce.

Lucien Détroit

Panama papers : la Société générale n'est pas blanche

Le scandale des Panama Papers a révélé l'ampleur des sociétés offshore ouvertes à Panama par la Société générale via le cabinet Mossack Fonseca, près d'un millier.

Bien placée dans la liste des dix banques mondiales ayant ouvert là-bas le plus grand nombre de sociétés-écrans, la Société générale fait désormais l'objet d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet financier pour blanchiment de fraude fiscale aggravée. Son siège a fait l'objet d'une perquisition par l'office central de lutte contre les infractions financières et fiscales.

L'affaire tombe mal pour le directeur général de cette banque, Frédéric Oudéa, qui avait assuré sous serment devant une commission d'enquête du Sénat en 2012 que la Société générale avait cessé ses activités dans les paradis fiscaux et même dans les

États jugés non coopératifs comme Panama.

Pour sa défense, le directeur général se justifie en disant que la Société générale a fermé toutes ses filiales au Panama depuis plusieurs années. Mais il a dû admettre, après quelques contorsions de langage, que la banque y possédait encore plusieurs dizaines de sociétés offshore, fonctionnant bien sûr en toute transparence.

Les lois changent, les montages financiers se complexifient et les affaires continuent. Que coûtent quelques promesses non tenues faites devant des sénateurs complaisants, comparées aux profits générés pour les actionnaires de la banque par ses affaires dans les paradis fiscaux, sans oublier l'accroissement des fortunes des bourgeois qui ont recours à ses services?

Gilles Boti

Loire-Atlantique : des candidats Lutte ouvrière

Une élection législative partielle a lieu le 17 avril dans la troisième circonscription de Loire-Atlantique, qui englobe une partie de Nantes, Saint-Herblain et quelques communes situées à l'ouest de l'agglomération. Lutte ouvrière présente les candidatures d'Eddy Le Beller, technicien en chantier naval, et de Stéphane Pellegrini, facteur, pour permettre aux électeurs de faire entendre la colère du monde du travail.

La campagne se déroule dans le contexte des attaques antiouvrières du gouvernement avec notamment la loi El Khomri, et on ne trouve quasiment personne pour défendre Hollande ou son représentant local Jean-Marc Ayrault. Ce dernier, avant d'être à nouveau renommé ministre, était encore député de la circonscription.

Celle-ci comprend de nombreux quartiers populaires, avec parfois une majorité de travailleurs très précaires ou au chômage, avec lesquels la discussion s'engage très facilement. Beaucoup expriment leur colère ou leur dégoût face à ces politiciens qui se succèdent pour gérer les affaires du capital, en attaquant et méprisant les milieux

populaires.

En porte-à-porte, les discussions sont nombreuses et fournies; notamment avec des électeurs socialistes qui ont voté nombreux pour Hollande en 2012, et pour Ayrault en juin 2012 à 56 %, mais qui excluent d'emblée le vote à droite ou pour le Front national. Ecœurés de la politique du gouvernement, certains se posent la question du vote blanc ou s'apprêtent à s'abstenir, mais sont aussi sensibles à l'idée que le monde du travail doit se faire entendre.

Les discussions touchent également des jeunes qui n'ont souvent que quelques heures de travail et appréhendent de rencontrer des militants porteurs d'autres perspectives pour la société.

Une réunion publique des candidats, avec le soutien de Nathalie Arthaud, a eu lieu mercredi 13 avril à Saint-Herblain. Pour certains, la présence de Lutte ouvrière dans cette campagne est un fait positif, qui peut permettre d'exprimer une révolte venant du camp des travailleurs et d'affirmer sa confiance dans la capacité de la classe ouvrière à transformer cette société.

Correspondant LO

BNP : publicité trompeuse

La BNP Paribas vient d'être condamnée par le tribunal correctionnel de Paris pour publicité trompeuse. Des clients avaient cru, en 2001, que le fonds commun de placement « Garantie Jet 3 » commercialisé par la banque leur permettrait, au bout de dix ans, de tripler leur dépôt.

Tout avait été mis en œuvre pour les allécher, avec une brochure affichant la photo d'avions jet de la patrouille de France et une garantie de remboursement, dans tous les cas, de la mise de départ.

11 000 clients, artisans, commerçants, avaient donc investi entre 20 000 et 30 000 euros en moyenne dans l'affaire... qui pour eux n'en fut pas une. Dix ans et une crise financière plus tard, leur capital leur fut remboursé, amputé des frais d'entrée et de gestion. Cette différence a motivé le jugement condamnant la BNP à rembourser la totalité de la mise à la vingtaine de plaignants.

Pour la banque, en revanche, sur les 253 millions

d'euros collectés, huit ont été encaissés en frais d'entrée et dix autres en frais de gestion, rien que pour la période 2005-2011, selon la DGCCRF, la direction des fraudes. C'est sans doute encore un gain minime, comparé à ceux des opérations financières menées grâce aux sommes déposées.

L'affaire lève juste un coin du voile sur les activités de ces banquiers parasites qui inventent quotidiennement des « produits financiers », comme ils disent, destinés à accroître leurs capitaux et à permettre à leurs machines à investir de spéculer à grande vitesse. Avant la BNP, la Banque postale ou la Caisse d'épargne avaient déjà été condamnées pour

avoir proposé des « fonds à formule » douteux qui promettaient à la fois la garantie du capital et une participation aux gains réalisés par la spéculation boursière. Cette amende pour publicité commerciale trompeuse n'affectera d'ailleurs pas les profits de la BNP, déjà condamnée, aux États-Unis, à 6,6 milliards d'euros de pénalité pour violation d'embargos en 2014, puis à nouveau en 2015, à 8 milliards d'euros d'amende.

Les profits de la banque n'ont pas souffert, en 2015, avec 6,7 milliards d'euros, bien supérieurs aux profits de 2014. La rémunération des dirigeants, en hausse de 26 %, n'en a pas souffert non plus. Quant à la pénalité récente, si elle n'est pas suspendue par un appel, elle sera probablement très largement compensée par la cession d'une de ses filiales, Insinger de Beaufort, à la famille royale qatarie.

Viviane Lafont

Marseille : parents et enseignants face au délabrement des écoles

Les écoles du centre-ville et des quartiers Nord de Marseille, où est concentrée la population la plus pauvre, sont délabrées et leur nombre insuffisant. C'est ce que dénoncent depuis de nombreuses années les enseignants et les parents d'élèves, parfois relayés par la presse locale.

Début février 2016, un article de *Libération* sur les écoles de Marseille titré «*La honte de la république*» avait fait grand bruit. En conseil municipal, le maire Jean-Claude Gaudin avait dénoncé la manipulation et le «*Marseille bashing*» de la presse. Mais, dès les vacances de février, les services de la ville intervenaient pour de petits travaux dans plusieurs écoles : ici, un chauffage défectueux était remis en état ; là, un mur moisi, recouvert en urgence de nappes de papier par le personnel de l'école, était enfin repeint. Bref, on paraît dans l'urgence au plus pressé.

Sur le fond, rien ne changeait cependant. Sur les 444 écoles de la ville,

32 sont des groupes scolaires en préfabriqué, installés à la va-vite dans les années 1960 et toujours utilisés plus de cinquante ans après ! Quant aux écoles bâties plus anciennes, leur vétusté et leur insalubrité sont bien connues. Les toitures sont en mauvais état, ce qui occasionne de nombreuses infiltrations d'eau ; la présence de nuisibles, rats ou cafards, est fréquente ; des salles de classe sont installées dans le moindre mètre carré, par exemple deux cagibis contigus ou une entrée d'école. Sans compter le manque de produits d'hygiène ou même de papier toilette, et le nombre notoirement insuffisant d'agents techniques pour l'entretien.

Les ministres de l'Éducation et de la Ville, semblant découvrir une réalité criante, avaient alors commandé au préfet une mission d'évaluation des écoles de Marseille. Début avril, soit deux mois après, il faut croire que les travaux indispensables sont si nombreux que la mission d'évaluation n'a pas encore fini de les recenser !

Les enseignants et les parents, qui réclament depuis des mois, voire des années, des mesures d'urgence dans les écoles

marseillaises, ne veulent plus attendre. Tous en ont assez de voir l'État et la mairie se renvoyer la balle, et certains ont monté des collectifs, notamment dans les quartiers Nord, pour faire entendre leur voix. De leur côté, les syndicats ont organisé le mercredi 30 mars un pique-nique revendicatif près de la préfecture, pour y apporter leur propre cahier de doléances, rédigés par près de la moitié des écoles de la ville. Leur constat est alarmant : les deux tiers des

écoles nécessiteraient de gros travaux.

Devant leur mobilisation, la mairie vient de débloquer dans l'urgence 5 millions d'euros. Mais c'est loin d'être à la hauteur pour accueillir dans des conditions décentes les 73 000 enfants scolarisés sur la ville, auxquels vont s'ajouter les 1 300 élèves supplémentaires attendus à la rentrée prochaine. Enseignants et parents ont l'intention de continuer à mettre la pression.

Correspondant LO

Collège République – Bobigny : mon collège a craqué !

Lundi 11 avril, l'ensemble des salariés du collège République de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, ont cessé le travail et les élèves ont été renvoyés à la maison. Un énième incident dangereux a fait déborder le vase.

Le personnel s'est réuni en assemblée générale et a fait le constat du nombre élevé d'agressions, de crachats, d'insultes, de menaces qui ont eu lieu cette année au sein du collège, dont ont été victimes les surveillants et les enseignants mais aussi de nombreux élèves. Le sentiment unanime était qu'il fallait mettre un coup d'arrêt à cette situation. La décision a été prise que les cours ne reprendront plus de toute la semaine.

Tous les adultes du collège constatent que ces

violences ont augmenté en cette année scolaire 2015-2016. Tout le monde voit que l'une des causes directes de cette situation est la baisse des moyens humains alloués à l'établissement : il y a moins d'enseignants, de surveillants, de conseillers d'éducation, moins d'agents d'entretien cette année... et en réalité cela baisse depuis des années. Les élèves sont plus nombreux dans les classes, dans les salles d'étude, et arrivent dans des locaux sales.

En fait, c'est tout l'environnement des enfants qui

est bien plus dur qu'avant, à cause du chômage massif, de la précarité de l'emploi, du revenu et même du logement où vivent beaucoup de familles, du trafic de drogue omniprésent. Ce collège, comme d'autres, reflète le pourrissement de la société. Cette baisse des moyens humains, année après année, est vécue par tous, salariés du collège comme parents d'élèves, comme une injustice et un mépris profond de la part des autorités, alors même que Hollande et ses ministres avaient parlé et parlent encore de considérer comme prioritaires les établissements dont le collège fait partie.

Correspondant LO



Affichage sur les problèmes d'évacuation.

Lycée Eugénie-Cotton – Montreuil : mobilisés pour le maintien des postes

La région Île-de-France a décidé de s'attaquer aux travailleurs territoriaux qui dépendent d'elle, en frappant d'abord les plus précaires, qui travaillent en contrat unique d'insertion. Ces CUI sont de 20 heures hebdomadaires, payées au smic, et ils concernent quelque 650 travailleurs, répartis dans 469 lycées.

La nouvelle présidente de la région, Valérie Pécresse, déclare vouloir supprimer 300 de ces postes pour réaliser 800 000 euros d'économies. Dans plusieurs lycées, notamment en Seine-Saint-Denis, les non-renouvellements de contrats se succèdent, comme aux lycées Sabatier de Bobigny ou Arthur-Rimbaud de La Courneuve.

L'annonce du non-renouvellement des contrats de quatre agents techniques a

soulevé l'émotion au lycée Eugénie-Cotton de Montreuil en Seine-Saint-Denis. Malgré la précarité de ces contrats de misère, chacun avait conscience que leur fin n'était rien d'autre qu'un licenciement déguisé pour ces collègues, qui faisaient partie du personnel du lycée depuis plusieurs années.

Jeudi 7 avril, tous les agents du lycée se sont donc mis en grève, accompagnés d'une dizaine d'enseignants

et de quelques élèves. Tous se sont retrouvés devant le conseil régional pour exiger le maintien de l'emploi des quatre agents.

La vice-présidente de la région qui les a reçus a eu le culot de fustiger ces contrats «*entretenant un sous-prolétariat*»... auquel elle propose le chômage comme seul avenir, s'étant bien gardée d'évoquer leur titularisation ou la transformation de leur CUI en un véritable poste stable.

C'est justement cette perspective que défendent les agents et les enseignants du lycée, qui refusent de voir leurs collègues condamnés au chômage et ont repris leur mobilisation.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent : à Pôle emploi, le rendez-vous tourne à l'humiliation

Quand on vous convoque à Pôle emploi (par mail), vous ne savez jamais vraiment à quelle sauce vous allez être mangé. Mais il est très mal vu de décliner un rendez-vous, voire de le reporter à une date qui vous convienne mieux.

Dès l'entrée, il faut montrer patte blanche, puisque désormais il y a un sas (les terroristes seraient-ils tous des chômeurs ?) Et ce que vous et d'autres usagers – et non clients, contrairement à ce qui est écrit sur le parking – pensiez être un entretien individuel avec votre conseiller pour

faire un point sur votre situation, se transforme en rendez-vous collectif. L'objectif de cet atelier est de vous inciter à passer à la formule «*Suivi 100 % web*» depuis chez vous avec une webcam.

Si vous n'avez pas Internet, pas de webcam, ou simplement que vous n'approuvez pas cette méthode, alors vous pouvez rentrer chez vous en ayant perdu de votre temps et de votre argent et, pire que tout, de votre dignité. [...] Le chômage est un fléau, et seul le renversement du capitalisme est la solution.

Sébastien – Besançon

Disneyland-Paris : encore un accident mortel

À Disneyland-Paris, samedi 2 avril vers 9 h du matin, un ouvrier de la maintenance est mort électrocuté. Il réparait un éclairage défectueux de l'attraction Phantom manor, le Manoir hanté. Dans l'entreprise depuis 2002, ce travailleur apprécié de ses camarades de travail avait 45 ans, deux enfants.

La nouvelle a été un choc pour ses collègues. L'incompréhension et l'inquiétude dominaient car cet accident aurait probablement pu arriver à tous, tant le matériel sur lequel ces travailleurs interviennent est vétuste et inadapté. Beaucoup ont fait remarquer que le matériel utilisé était prévu pour des spectacles de 3 à 4 heures. Mais, à Phantom, il pouvait fonctionner jusqu'à 12 heures d'affilée et, de ce fait, des pièces se sont fissurées à la suite de surchauffes. D'autres se demandent pourquoi ces équipements ne sont pas équipés de disjoncteurs différentiels.

Dans la journée, la direction se déclarait profondément attristée et, dès le lundi, elle demandait à sa hiérarchie d'organiser une minute de silence. Le même jour, une réunion

du CHSCT se tenait, réunion obligatoire d'après le Code du travail. La direction y restait muette, au point que l'inspecteur de la Sécurité sociale dut lui rappeler qu'elle se devait de répondre aux questions des élus du personnel. Mais, dans la journée, deux notes de la direction allaient attirer l'attention, annonçant des opérations de contrôle sur tout le matériel d'éclairage.

Les risques d'électrocution ont diminué ces dernières années. Alors que, dans les années 1980, on comptait en France une cinquantaine de morts chaque année, victimes d'accidents du travail par électrocution, en 2009, 2010 et 2011 (derniers chiffres connus) on en comptait cinq par an. Bien sûr, ce sont encore cinq de trop, mais c'est la preuve que les mesures

élémentaires de prévention, alliées aux nouvelles techniques, peuvent être efficaces.

Ce n'est malheureusement pas le premier accident mortel à EuroDisney. L'an dernier, un ouvrier d'une petite entreprise travaillant à la réhabilitation d'un hôtel du parc est mort en tombant d'un échafaudage. Le parc EuroDisney de Marne-la-Vallée s'est fait une réputation en vendant du rêve pour les enfants petits... et grands. Mais, du côté de ses salariés, la magie peut devenir cauchemar.

Après avoir encaissé la nouvelle, nombre d'entre eux se sont réunis, voulant comprendre pourquoi, en 2016, un des leurs est mort d'électrocution. Plus l'enquête avance et plus on s'aperçoit que la sécurité était loin d'être satisfaisante. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, le contrôle des travailleurs serait indispensable, car il est insupportable qu'on puisse perdre sa vie en la gagnant.

Correspondant LO

Fonderies du Nord - Hazebrouck : trois grévistes réintégrés



Vendredi 8 avril, une semaine après avoir leur avoir notifié une mise à pied conservatoire, le patron des Fonderies du Nord à Hazebrouck devait recevoir les trois travailleurs qu'il menaçait de licencier pour avoir fait grève contre la loi El Khomri le 31 mars.

Mais, ce jour-là, une centaine de militants CGT sont venus devant la fonderie avec des pétards, brûlant des pneus, tapissant l'entrée des bureaux d'affiches. Ils se sont rendus au domicile du patron, à 200 mètres de l'usine, pour décorer les grilles du jardin de la maison de maître d'affiches

contre la loi travail.

Face à cette manifestation déterminée, soutenue par de nombreux voisins et par les pompiers d'Hazebrouck, le patron a cédé et a réintégré Pascal, Patrick et Sébastien. Ceux-ci ont pu reprendre le travail lundi 11 avril.

C'est paraît-il sur les conseils de l'UIMM, le syndicat des patrons de la métallurgie, que ce patron de PME réactionnaire a essayé de licencier trois travailleurs pour faits de grève... C'est lui qui en paie les pots cassés. Voilà de quoi faire réfléchir tous les autres.

Correspondant LO

Croix-Rouge : emplois supprimés pour cause d'austérité

Mercredi 30 mars, des salariés de la Croix-Rouge venus de toute la France et même de Guyane manifestaient devant le siège de cette institution à Paris, pour protester contre la menace de 1 000 suppressions d'emplois.

De multiples secteurs sont touchés : les centres administratifs de Marseille, Aix et Arles seraient supprimés et la direction propose aux salariés d'éventuelles mutations en région parisienne, ce qui ne tente pas grand-monde. 30 personnes sur Aix et 30 sur Marseille risquent d'être licenciées.

La Croix-Rouge en effet n'est pas seulement une structure de bénévoles pour les secours d'urgence. Ce sont aussi 18 000 salariés qui font fonctionner 600 centres de soins, de dépistage, de rééducation fonctionnelle, des foyers d'accueil pour personnes en difficulté, des services d'aide à domicile... Ils ont une mission de santé

publique indispensable.

L'institution fonctionne avec des dons, mais aussi avec des subventions et, pour les centres de soins, un financement des Agences régionales de santé. Aujourd'hui, comme dans les hôpitaux et dans la plupart des services publics, la rigueur est imposée, les financements diminuent.

La Croix-Rouge prévoit donc de se débarrasser des sept services d'aide et d'accompagnement à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap (SAAD), sur les 27 qu'elle gère. Des repreneurs se sont présentés, mais quelles sont les garanties de maintien de l'emploi, de conditions de salaire, quelles seront les indemnités? Les

employés n'en savent pas grand-chose mais, les économies étant la principale raison de ces restructurations, l'inquiétude règne.

Déjà en 2013 la direction de la Croix-Rouge a revu les accords collectifs à la baisse, prétendument pour « sauver la branche domicile », et tous ses salariés ont dû se serrer la ceinture, mais aujourd'hui la moitié des emplois des aides à domicile sont menacés et des plans sociaux sont imposés.

À Hendaye, sous la pression de l'Agence régionale de santé (ARS), la Croix-Rouge cède deux établissements, repris par une association qui s'est empressée de fermer des lits d'adultes et de modifier les horaires au détriment des salariés.

D'autres structures ferment carrément, d'autres encore sont menacées de l'être. Vendues? Cédées? Fermées? Le devenir de

toutes ces structures est flou, les salariés, les usagers et les patients ne savent pas ce qu'ils vont devenir. Ce qui est certain, c'est que toutes ces structures sont utiles et que depuis de nombreuses années le personnel travaille au mieux pour assurer ses missions auprès de personnes en difficulté. Le temps d'attente sur les listes pour une place en IME (institut médico-éducatif) se chiffre en mois, voire en années, on manque cruellement de structures pour accueillir les enfants autistes. Ce n'est pas le moment de diminuer le nombre de places.

Certes, la Croix-Rouge donne comme raison à ces restructurations et suppressions d'emplois la baisse des subventions et des crédits. C'est un problème bien réel mais, au lieu de protester contre ces baisses de crédits et de défendre ses employés et

ses usagers, ce pour quoi elle aurait tout le soutien de l'opinion publique, elle se retourne contre eux et veut priver les uns de leur emploi et les autres de leurs soins.

Le déficit budgétaire de la Croix-Rouge pour 2015 se chiffrerait à 17 millions d'euros, ce qui d'après un cabinet d'audit représente seulement 1 % du chiffre d'affaires. C'est, à l'échelle des besoins en soins de la population, une somme minime, quand le prix d'un seul avion Rafale est de l'ordre de 100 millions d'euros.

Les salariés n'ont aucune raison de se laisser faire, et il n'y a aucune raison que la Croix-Rouge se fasse la simple courroie de transmission d'une politique d'austérité, au détriment de la santé et des besoins de la population.

Correspondant LO

Eurostar – Paris-Gare du Nord : inquiétude et colère

À la gare du Nord de Paris, au départ des trains Eurostar pour la Grande-Bretagne, le 9 mars dernier on a compté 58% de grévistes touchant à la fois la partie SNCF et la partie Eurostar.

Le matin, la maîtrise a essayé de faire tourner la billetterie mais, devant les problèmes non réglés et la file d'attente qui s'allongeait, le service a dû fermer. Le 31 mars, le pourcentage de grévistes était encore de 40%.

L'inquiétude et la colère, face à la casse du Code du travail et à l'annonce du décret-socle contre les conditions de travail dans le ferroviaire, expliquent la mobilisation. Le mécontentement s'accumule depuis des années, du fait d'un manque d'effectif permanent : à l'Escale (enregistrement des billets et embarquement) par exemple, au lieu des vingt agents nécessaires, seuls dix sont prévus ; à la vente, deux agents restent et même parfois un seul, au lieu des trois nécessaires.

Dans les périodes de forte affluence, comme lors du week-end de Pâques, qui est tombé cette année en même temps que la fin des vacances à Londres, il peut y avoir jusqu'à 700 personnes par train. Quand un train est en retard ou que

les contrôles à la douane se font plus poussés, la file d'attente peut aller jusqu'à l'extérieur de la gare ou jusqu'au niveau de l'accès RER. La zone de vente et d'attente avant l'enregistrement est noire de monde... avec seulement deux agents pour canaliser les flux.

Il y a deux ans, un poste de vigile a été supprimé. Récemment, suite aux attentats, les discours sur la sécurité se sont succédé, mais la demande d'un vigile supplémentaire n'a obtenu pour réponse que « On va voir »... Des caméras sont pointées vers les guichets et surveillent donc plus le personnel que la zone qui est en accès libre. Résultat : ce sont les passagers qui viennent signaler un bagage ou colis suspect !

Autant dire que, pour les salariés sous contrat SNCF comme pour ceux sous contrat de droit privé d'Eurostar, les dernières journées de mobilisation étaient bienvenues, qui ont permis au mécontentement de s'exprimer, avec les autres travailleurs.

Correspondant LO



RAILNET

SNCF – Ateliers du Landy : toujours mobilisés

Aux ateliers SNCF de maintenance du Landy, à Saint-Denis, le climat est toujours combatif contre la loi El Khomri et le décret-socle que le gouvernement veut imposer dans le secteur ferroviaire. Ainsi on comptait 75,80% de grévistes le 9 mars et 56% le 31 mars.

Comme ailleurs, la direction tente de lanterner les travailleurs

en racontant qu'il faut attendre les négociations sur l'accord d'entreprise et la convention collective.

Personne n'est dupe. C'est pourquoi, à l'appel de militants syndicaux, une trentaine de travailleurs se sont retrouvés le 7 avril à un piquet de grève. L'appel à débrayer 59 minutes et à organiser une assemblée a permis de se retrouver à une

centaine, tous secteurs d'activité confondus. Les travailleurs sont montés chez le directeur de l'établissement pour lire une motion contre la loi El Khomri et le décret-socle.

Tout le monde était content d'avoir fait cette action. Comme le dit la motion : « Nous ne lâchons rien. »

Correspondant LO

Campanile Tour Eiffel : la lutte continue

Après avoir fait appel à des salariés du siège social et à une société de gardiennage pour remplacer les grévistes, la direction du groupe a décidé de fermer l'hôtel Campanile Tour Eiffel lundi 11 avril.

Ce lock-out était destiné à porter un coup au moral des grévistes, mais il n'a fait que mécontenter les clients, que la direction n'avait même pas pris la peine de prévenir.

Les grévistes du Campanile Tour Eiffel sont toujours treize, sur un effectif total de quatorze salariés, en lutte pour les salaires,

les conditions de travail et l'égalité de traitement entre salariés travaillant dans les hôtels Campanile. Depuis le 18 mars, ils continuent le sit-in devant leur hôtel et organisent des manifestations devant les autres hôtels Campanile de la région parisienne.

Ainsi, mardi 5 avril, ils ont mis de l'ambiance

devant celui de La Villette. Samedi 9 avril, ils se sont installés devant celui de Bagnolet, avant de rejoindre la manifestation contre la loi travail. La direction de ce Campanile avait préventivement fermé l'hôtel et le restaurant, ne voulant pas réitérer l'expérience de La Villette. Les grévistes ont ensuite programmé la visite des Campanile de Suresnes et de Nanterre, puis du tribunal de grande instance de Nanterre où sont convoqués les propriétaires des

hôtels Campanile, Louvre hôtels Group et Jin Jiang International.

Louvre hôtels Group, maison mère des hôtels Campanile, est le deuxième groupe hôtelier en Europe. La multinationale Jin Jiang International, qui a racheté ce groupe il y a quelques mois, est désormais à la cinquième place dans le classement international des groupes hôteliers, devant Accor hôtels. La satisfaction des revendications portées par les treize grévistes du Campanile Tour

Eiffel ne représente quasiment rien pour des multinationales de cette importance, et cela d'autant plus que l'hôtel, particulièrement bien placé, rapporte beaucoup : le dernier résultat était de 530 000 euros, pour un chiffre d'affaires de deux millions d'euros.

Toujours déterminés et sûrs de leur bon droit, les grévistes sont bien décidés à gagner le bras de fer avec la direction et à imposer leurs revendications.

Correspondant LO

Groupe AXA : un PDG part, un autre arrive

Henri de Castries a annoncé son départ du poste de PDG du groupe AXA, deux ans avant la fin de son mandat. Salué par ses pairs et les actionnaires, qu'en est-il du côté des salariés ?

Ceux-ci ont en effet appris la nouvelle le 21 mars, certains par la radio et la majorité par une note adressée par le PDG tôt le matin. Commencant par « Chers amis », elle était signée de son prénom, « Henri » ! Les réactions étaient : « Il attendait d'avoir ses trimestres pour partir en retraite ? », « Quel va être le montant de

sa retraite chapeau ? », « De toute façon nous ne l'avons jamais vu », « Lui, il n'a pas de souci pour son avenir ! », le bruit courant qu'il serait pressenti pour prendre la tête de la banque HSBC. « Il connaît son remplaçant et il a pu le former, tandis que dans les services les départs en retraite ne sont pas remplacés » ; « En fait, toutes

ces années, il nous a fait son cinéma sur la grande famille AXA que nous étions censés être, mais il n'en a rien à faire, il s'en va. Tout ce qui l'intéressait c'était l'argent ! »

Quand on regarde le bilan de De Castries, il n'y a pour les travailleurs aucune raison de le saluer. Les effectifs ont diminué par milliers au long des années, AXA ne remplaçant pas les départs. Les conditions de travail se sont dégradées dans de nombreux services et les heures de

travail s'accumulent pour traiter les dossiers des assurés. Une grande partie de l'activité a été transférée à des filiales du groupe AXA qui n'ont pas les mêmes droits, notamment le salaire au niveau du smic. Par ailleurs, le travail est fait aussi par des collègues au Maroc, en Inde, en Roumanie, qui sont sous-payés. Les économies ont également été faites en fermant des immeubles pour économiser des mètres carrés, en se moquant du fait

que les temps de transport puissent être allongés. Les projets en cours prévoient de faire travailler le personnel avec des ordinateurs portables, sans plus aucun poste de travail individuel. Côté salaires, cela n'a pas été mieux avec un quasi-blocage !

Alors, si les actionnaires sont satisfaits, ce n'est pas le cas des salariés. Malheureusement, on peut être sûr que le prochain PDG continuera dans la même voie !

Correspondant LO

Conseil départemental de l'Allier : le personnel contre les restrictions budgétaires

Dimanche 3 avril, le président de droite du conseil départemental de l'Allier avait convoqué une session à 7 h 30 du matin pour voter une seule et unique décision : supprimer quatre jours de congé au personnel.

Barricadés à l'intérieur de l'hôtel du département, entourés par trois cents manifestants en colère dont un grand nombre ont réussi à entrer dans la salle, les élus ont commencé par voter à bulletin secret. Mais 39 bulletins ont été trouvés, pour 38 votants !

Le vote a donc été annulé et l'opposition a demandé de placer les bulletins sous scellés. Le deuxième vote n'a concerné que les élus de droite, qui ont évidemment confirmé la décision de suppression des congés.

Le personnel est mobilisé depuis plusieurs mois contre la politique de restrictions budgétaires du conseil départemental, menée sous prétexte de baisse des dotations de l'État. En plus de la suppression de quatre jours de congés, il n'y aura pas de recrutement supplémentaire et 34 postes seront gelés, autrement dit les postes existeront, mais sans personnel, et les deux jours de congé maladie admis sans justificatif sont aussi supprimés. Des dispositifs d'emploi avenir et des emplois d'été sont également supprimés et le nombre d'apprentis va être réduit.

Déjà en décembre

dernier une pétition avait été signée par 1 200 agents. Jeudi 31 mars, plusieurs centaines de travailleurs s'étaient rassemblés devant l'hôtel du département dès 8 h du matin. À 9 h, quand les élus étaient arrivés pour siéger, la salle des délibérations, rebaptisée Agora populaire, avait été envahie par les grévistes en colère.

Cette journée a permis au personnel de dire ses griefs. Il y a par exemple des problèmes de remplacement, comme dans un des centres médico-sociaux qui tourne avec cinq assistantes sociales sur onze, alors « *qu'elles sont en contact avec le public, des gens en difficulté auxquels on ne peut fermer la porte* ».

Le mécontentement porte aussi sur les faibles rémunérations et retraites des agents de catégorie C, les conditions de travail, le manque de matériel à disposition, la qualité du service public, qu'il est de plus en plus difficile de maintenir du fait du manque de personnel, d'autant qu'une possible réorganisation des services ne ferait qu'aggraver les conditions de travail en diminuant le nombre d'unités.

Peu habitué à être

contesté en direct, le président-sénateur ne pouvait que lancer des menaces du genre : « *Si votre employeur est si mauvais, allez voir ailleurs !* » Il a dû finir par proposer de redonner deux jours de congé, mais il aurait fallu travailler quelques minutes de plus chaque jour pour les compenser. Une assemblée générale réunie immédiatement a refusé l'entourloupe et le conseil départemental a été de nouveau envahi. Le sénateur-président, qui croyait avoir réussi son coup avec les syndicats, n'a pas hésité à insulter le personnel. Mais il a dû interrompre la session, car sa propre majorité avait décampé, sans que la décision de rallonger les horaires de travail ait été prise.

Dimanche 3 avril, il a fini par arriver à ses fins, même si les syndicats vont étudier comment ils peuvent contester le vote. Mais ce président a surtout réussi à unifier une grande partie du personnel contre lui. Le slogan le plus repris était « *Dictateur !* »

Les travailleurs venus des quatre coins du département ont resserré leurs liens au cours de ces deux jours de lutte et rien ne dit que le président-sénateur ne les retrouvera pas bientôt une nouvelle fois sur sa route.

Correspondant LO

Thermes de Vichy : précarité condamnée

Après huit ans devant les tribunaux, les contrats de 58 salariés de la Compagnie de Vichy ont finalement été requalifiés et la compagnie condamnée à leur verser plus d'un million d'euros d'indemnités.

La compagnie gère des thermes, un hôtel cinq étoiles et des sources (l'eau Vichy Célestins). En 2008, sur trois cents salariés, il existait une centaine d'emplois précaires. C'était des contrats intermittents de neuf à dix mois, ne donnant pas droit au chômage et donc laissant deux à trois mois sans salaire. Ces

contrats étaient hors la loi. Mais depuis 2011, entre jugements, appels et cassation, les salariés ont fini par avoir gain de cause. Les contrats intermittents ont été requalifiés en contrats à temps complet, qui concernent aujourd'hui tous les salariés.

La direction de la Compagnie de Vichy dit que cette condamnation risque de mettre l'entreprise en péril. Mais la rémunération du capital est de 1,5 million d'euros chaque année. Les actionnaires ont largement de quoi payer !

Correspondant LO

Port de Marseille : travail mortel

Jeudi 7 avril, vers 8 h 30, un ouvrier sableur de l'entreprise de peinture marine Castellano est mort au travail, dans le port de Marseille.

Sur le bord d'une petite forme de radoub, il tirait un câble, qui a ripé. Il a chuté et s'est retenu à une barrière, en fait totalement corrodée, qui s'est brisée. Sa chute au fond des dix mètres de la forme a été mortelle.

Les petites formes de radoub, louées à la société Sud moteurs, sont réservées aux yachts de luxe dont la maintenance est assurée à Marseille par diverses entreprises de réparation navale. Mais c'est le GPMM (Grand port de Marseille maritime) qui est censé assurer l'entretien des

installations portuaires.

Âgé de près de 60 ans, cet ouvrier aurait pu partir en préretraite amiante, mais il avait reculé son départ pour avoir un peu d'argent devant lui. Ainsi, il aura travaillé toute sa vie, dans des conditions malsaines, avec l'utilisation de l'amiante, de sables et de peintures. Mort au travail, il n'aura même pas pu profiter de sa retraite et de quelques années de tranquillité.

On ne peut que constater que l'entretien ou le remplacement des éléments de sécurité du port n'est pas assuré. Le GPMM a fait des économies, et c'est un travailleur qui l'a payé de sa vie.

Correspondant LO

Chantiers STX – Saint-Nazaire : des milliards de commandes... et les embauches ?

Mercredi 6 avril, François Hollande a savamment orchestré dans la presse l'annonce d'une commande de quatre paquebots aux Chantiers STX de Saint-Nazaire, pour un chiffre d'affaires de quatre milliards d'euros. Une réception a été prévue ce jour-là à l'Élysée, pour donner la Légion d'honneur au fondateur de la compagnie MSC qui commande ces navires.

Cela a été l'occasion pour Hollande de vanter l'accord compétitivité du chantier, de concert avec la direction et les syndicats signataires. Cet accord prévoyait entre autres des jours de RTT gelés pour les salariés et quatre minutes de temps de travail supplémentaires par jour.

Derrière ces congratulations, c'est bien les profits escomptés par les capitalistes de la croisière qui les poussent à cette frénésie de commande de paquebots géants, que très peu de chantiers sont capables de construire.

Pour bon nombre de travailleurs sur place, la

première question qui s'est posée à l'annonce de la commande a été : « *Quatre milliards d'euros, c'est une bonne nouvelle... mais pour qui ?* » Car, au chantier de Saint-Nazaire, la précarité prend une place de plus en plus importante. Intérim et travail détaché explosent, concernant quelque 4 000 travailleurs sur le site, alors que les ouvriers embauchés en CDI directement par STX ne sont plus que 890 !

D'ailleurs, au lieu des embauches promises de façon très floue par la direction à l'annonce de la



commande, ce sont concrètement plusieurs centaines de ces travailleurs précaires qui vont être licenciés après la livraison du paquebot géant des mers *Harmony of the Seas*, prévue le mois prochain.

Alors, les travailleurs

qui produisent ces richesses pourraient bien trouver juste d'imposer, par la lutte, que ces milliards servent plutôt aux embauches, aux salaires et à l'amélioration de leurs conditions de vie !

Correspondant LO

Air France : le président part, le plan de vol reste

L'annonce du départ du président d'Air France-KLM, de Juniac, en août prochain, ne le fera sans doute pas regretter par la plupart des salariés de la compagnie.

Arrivé aux commandes en 2011, de Juniac s'est rendu célèbre par deux plans, Transform 2015 puis Perform 2020, qui signifient des milliers de suppressions d'emplois, des suppressions de RTT, plus de flexibilité, le maintien du gel des salaires, etc. Dernièrement, c'est sa décision de procéder à des nombreux départs contraints, en fait des licenciements secs, qui avait provoqué ce que l'on a appelé l'affaire de la chemise et, dans la foulée, un déchaînement politique et médiatique contre les travailleurs qui se défendaient, entraînant le licenciement de plusieurs d'entre eux et de nombreuses sanctions. Et, après l'annonce de son départ, il s'est répandu dans la presse en interviews, se vantant en substance d'avoir atteint les objectifs qu'on lui avait fixés : faire le ménage au détriment des travailleurs d'Air France.

Il ne faut donc pas s'étonner que le futur départ de De Juniac ait provoqué

une baisse de l'action Air France à la Bourse : c'est un homme du patronat comme le monde des affaires les aime. Cependant, ses méthodes musclées, son bras de fer avec les pilotes dont la compagnie n'arrive pas à sortir victorieuse, les réactions que cela a provoquées – grèves, perturbations du transport aérien, envahissement des locaux

de la direction –, tout cela a-t-il fini par entacher un peu l'image de ce patron, aux yeux de ses pairs et des gouvernants ? En tout cas, certains au sommet préféreraient sans doute voir des personnalités un peu moins marquées dans le poste de pilotage de la compagnie.

L'actuel PDG d'Air France sans KLM, Frédéric Gagey, serait bien placé pour la succession. Mais, si le nom et le visage du futur président du groupe Air France-KLM vont changer,



la politique suivie, elle, restera la même. En tout cas, c'est ce que Gagey a tenu à réaffirmer dans la presse, en redisant qu'il s'agissait toujours d'obliger les pilotes à travailler plus pour gagner moins, et d'obtenir de tout le personnel, des

ouvriers aux hôtes et aux bagagistes, des efforts de compétitivité. Au moins, les choses sont claires, et les salariés d'Air France sont prévenus : quel que soit le futur patron, ils auront à l'affronter.

Correspondant LO

DGI : un sale coup qui ne passe toujours pas

À la maintenance industrielle d'Air France (DGI), à Roissy et à Orly-Nord, où s'effectue l'entretien des avions de la compagnie, les travailleurs étaient appelés à débrayer et à se rassembler de 9 à 11 heures, mardi 12 avril, en soutien à l'un de leurs camarades.

Déjà, plusieurs débrayages de solidarité ont eu lieu dans les hangars d'Orly, là où travaille ce mécanicien-avion menacé de licenciement depuis fin mars. Sous prétexte qu'il a été pris dans une altercation avec un automobiliste qui le menaçait, la préfecture refuse de lui renouveler son badge, un outil indispensable pour avoir le

droit de travailler dans certaines zones des aéroports.

Dans son cas, ne pas récupérer ce badge signifie se retrouver à la rue. Air France refuse en effet de le reclasser dans un atelier, aux Moteurs par exemple, où ce badge n'est pas nécessaire, alors que la compagnie, qui manque de travailleurs dans ce secteur, cherche à en attirer.

Cela semble illogique. Cela reflète surtout la logique du patron qui, maintenant que l'affaire est publique, refuse une solution de bon sens dont le seul inconvénient serait de le faire changer d'avis. Et puis, comme une dizaine de salariés de la compagnie ont été privés de badge ces derniers temps, surtout dans les terminaux de Roissy, la direction ne veut surtout pas avoir l'air de céder, de peur de créer un précédent.

L'attitude de la préfecture comme l'entêtement d'Air France, qui se moque de mettre un travailleur au chômage, ne passent pas.

La décision du Snmsac, syndicat corporatiste majoritaire chez les mécaniciens-avion, de ne pas s'associer au dernier débrayage en prétextant que la direction allait le recevoir, a certes réduit le nombre de participants à cette action. Mais il reste que, pour nombre de travailleurs, il n'est pas question de laisser tomber leur camarade : la préfecture doit lui rendre son badge, ce qu'Air France pourrait demander et obtenir, ou bien la direction doit le reclasser dans un atelier où il pourra s'en passer.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Les 14, 15 et 16 mai à Presles : bientôt la Fête de Lutte ouvrière



La fête de Lutte ouvrière aura lieu les 14, 15 et 16 mai, parc du Château de Bellevue à Presles, dans le Val-d'Oise.

Elle est d'abord une fête communiste révolutionnaire, l'occasion de se retrouver, de débattre avec des travailleurs et des militants révolutionnaires d'autres entreprises, voire d'autres pays, tant de la situation que des moyens pour les opprimés de la changer.

Ces trois jours de fraternité sont aussi l'occasion de déguster une spécialité, de s'allonger dans l'herbe au gré des spectacles, d'accéder au progrès des sciences, de s'émerveiller lors d'une conférence sur l'art, ou d'aller danser.

Qu'on veuille se mesurer à un parcours dans les arbres ou les découvrir paisiblement lors d'une visite de l'arboretum, il y en a pour tous.

N'hésitez plus à réserver votre week-end et à prendre vos cartes auprès de nos camarades.

**Dimanche et lundi à 15 heures
sur le Grand Podium :
allocution de Nathalie Arthaud**

A comme Animations

Parmi les nombreuses animations de la Fête, on trouve un fil tendu de funambule, se transformer en ballons-bulles ou grimper dans les cordages trois-mâts.

C comme Carrousel de la Connaissance

Un voyage son et lumière de 45 minutes sur le thème : « Pétrole : de l'or noir pour certains, une calamité pour les autres ». Depuis cent cinquante ans, l'industrie du pétrole a marqué les étapes de la conquête de la planète

par les grandes puissances et les entreprises. Elle en symbolise aussi toutes les tares.

C comme Cinéma

Deux cinémas présenteront films et documentaires pendant toute la Fête, notamment « *Comme des lions* » de Françoise Davisse, sur la grève des travailleurs de PSA contre la fermeture de l'usine d'Aulnay ou des longs métrages : « *La loi du marché* », de Stéphane Brizé ; « *Fatima* » de Philippe Faucon et « *Port au Prince, 4 janvier* », de François Marthouret.

Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

Jusqu'à la veille de la Fête, la carte d'entrée, valable les trois jours, est vendue au tarif réduit de 15 euros. À l'entrée de la Fête, elle vaudra 20 euros. Pour profiter de cette réduction, achetez-la dès maintenant.

Les bons d'un pouvoir d'achat de cinq euros mais vendus quatre euros avant la Fête, sont également en vente.

On peut se procurer cartes et bons soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à :

Lutte ouvrière - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18.

Préciser dans le courrier le nombre de cartes et de bons d'achat souhaités, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition et le téléphone. Envoi franco.

Au Grand Podium

Les Fatals Picards, groupe de rock parodique

El Gato Negro, salsa, samba, cumbia, latino festif

Guillaume Meurice, dans son one man show, *Que demande le peuple ?*

La Cafetera Roja, pop rock hip-hop

Le Bal des Martine, orchestre de bal pour petits et grands

Evelyne Gallet, chansons au vitriol

Compagnie Jolie Môme, *À contre courant*, chansons contestataires théâtralisées

Johnny Montreuil, country-rock

Au Théâtre de Verdure

Jef Sicard Quintet, hommage au Brésilien Tom Jobim, jazz bossa nova

Menestred, chants populaires de lutte

Élise ou la vraie vie, d'après le roman de Claire

Etcherelli, pièce de théâtre adaptée, mise en scène et jouée par Eva Castro

El Kabaret, *L'homme est bon mais meilleur est le veau*, d'après le *Petit Mahagony* de Bertolt Brecht et Kurt Weill

Les Rillettes de Belleville, fanfare

Opéra al dente, opéra déjanté par les Moyens du Bord

The Moonlight Swampers, reprises rock

D comme Débats

Au chapiteau Karl-Marx, écrivains, historiens, romanciers présenteront leurs ouvrages et débattront avec le public.

E comme Enfants

Les enfants peuvent se promener partout en toute sécurité mais ils disposent de deux espaces protégés : **la Cité des jeunes**, où ils trouvent animations, dessins animés, contes, jeux, sous la surveillance permanente d'adultes qualifiés. Il y a aussi une **garderie**, gérée par des camarades compétents et attentifs, qui accueille les bébés de plus de 3 mois.

E comme Expositions

Des expositions abordent l'actualité, l'histoire du mouvement ouvrier ou d'autres sujets politiques et sociaux. Une exposition est consacrée, à Pierre Jamet, photographe témoin des espoirs nés des grèves de 1936.

L comme Livres

De la grande librairie du Château à la Cité du roman, de la librairie scientifique

à celle des livres d'occasion ou à celle de la Cité politique, vous trouverez de quoi satisfaire votre envie de lire, la meilleure façon de s'enrichir sans exploiter personne.

P comme Parcours dans les arbres

La Fête dispose d'un parcours dans les arbres homologué avec ses tyroliennes, ses ponts de singe et ses échelles. Des parcours pour s'initier ou pour les plus chevronnés, le tout sous la surveillance de moniteurs diplômés. Pour y participer il faut avoir au moins 13 ans et mesurer au moins 1,50 m. Tarif: 4 euros.

P comme Politique

À la Fête, on peut rencontrer les militants de Lutte ouvrière, ainsi que des camarades d'autres pays qui se réfèrent à l'Union communiste internationaliste et aux idées trotskystes. Des militants d'autres tendances d'extrême gauche, de France ou d'ailleurs, sont présents. A la Cité politique, des forums de discussion auront lieu en permanence, organisés par LO

ou par les autres tendances invitées.

R comme Roulotte de la science

La roulotte de la science parcourra les allées de la fête avec des animations sur la météo et la traque des rayons cosmiques. Horaires et lieux des exposés dépendront notamment de la météo!

S comme Science

Le chapiteau scientifique accueille de multiples débats avec des spécialistes de médecine, astrophysique, biologie, génétique, géologie, physique, vulcanologie, et des mini-conférences d'initiation sur de multiples sujets, du régime sans gluten au calcul sur ordinateur en passant par les probabilités qu'il y ait des coïncidences...

V comme Village médiéval

Au détour d'une allée, vous remontez le temps. Chevaliers, jongleurs, taverniers, artisans du Moyen Âge vous accueillent pour vous faire voyager du côté de l'an Mil.